



«La cherté de l'agriculture:
un mythe persistant –
Rapport de situation 2008»



«La cherté de l'agriculture:
un mythe persistant –
Rapport de situation 2008»





Sommaire

4

Avant-propos	6
Résumé	7

Partie A: Situation de la production et du marché en 2008

A1 La production agricole en 2008	10
Figure 1: Température moyenne mensuelle de l'air (2004 – 2008)	10
Figure 2: Précipitations mensuelle (2004 – 2008)	11
Figure 3: Récolte de pommes et poires de table (1991 – 2008)	12
Figure 4: Evolution du prix des vaches de boucherie (2003 – 2008)	14
Figure 5: Evolution du prix du lait industriel (2005 – 2008)	15
A2 Les comptes économiques de l'agriculture	17
Figure 6: Evolution des coûts de production (2003 – 2008)	16
Tableau 1: Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2008)	18

Partie B: Résultats économiques

B1 Calcul et interprétation du revenu agricole et du revenu du travail	22
Figure 7: Calcul du revenu agricole	22
B2 Comparaison avec les autres secteurs de l'économie	23
Figure 8: Evolution du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables (2000 – 2007)	23
B3 Les facteurs d'influence du revenu agricole	24
Tableau 2: Différence prestation brute, coûts réels et revenu agricole	24
Figure 9: Evolution des indices des prix d'achat des moyens de production agricole et des prix à la production agricole (1990 – 2007)	25



Partie C: La cherté de l'agriculture – un mythe persistant

C1 Les dépenses publiques liées à l'agriculture	28
Tableau 3: Répartition et évolution des dépenses publiques (2005 – 2006)	28
Figure 10: Répartition des dépenses publiques	29
Figure 11: Evolution comparée indexée des dépenses publiques totales et liées à l'agriculture (1993 – 2006)	29
Figure 12: Dépenses agricoles publiques annuelles et part des dépenses agricoles aux dépenses publiques totales (1993 – 2006)	30
C2 Alimentation: la Suisse n'est pas un îlot de cherté	31
Figure 13: Evolution des prix alimentaires en Suisse (1960 – 2007)	31
Figure 14: Comparaison des indices des prix de produits alimentaires en Suisse et dans les pays limitrophes (1996 – 2008)	32
Figure 15: Structure des dépenses d'un ménage en 2005	33
Tableau 4: Temps de travail requis en minutes pour acheter des produits choisis en Suisse	33
Figure 16: Niveau des prix de l'alimentation dans divers pays de l'UE et en Suisse	34
Figure 17: Comparaison des prix de l'alimentation en Suisse et dans le Bade-Wurtemberg	34
Figure 18: Evolution de l'indice des prix à la production agricole, de l'indice suisse des prix à la consommation et du groupe de l'alimentation	35
Figure 19: Evolution des prix mondiaux dans la production végétale	35
Tableau 5: Impact réel du renchérissement de matières premières sur les prix à la consommation	36
C3 Les prestations de l'agriculture suisse	37
Tableau 6: Produits et effets de l'agriculture multifonctionnelle	38
C4 Conclusion	44

Partie D: Annexes

Annexe 1: Tableau concernant la partie B	48
Tableau 7: Données présentées à la figure 8	48
Annexe 2: Figures concernant la partie C	49
Figure 20: Comportement d'achat des Suisses en comparaison avec l'étranger	49
Figure 21: Prix des céréales suisses en comparaison avec les prix du marché mondial (1995 – 2007)	49

Impressum



Avant-propos

6

Nous savons tous que si l'argent ne fait pas le bonheur, il influe incontestablement sur le cours de nos vies et nous apporte énormément de sécurité. L'auteur irlandais Oscar Wilde écrivait d'ailleurs à son propos: «Quand j'étais jeune, je pensais que l'argent était le plus important dans la vie. Maintenant, en étant vieux, je sais que c'est le plus important.» A maints égards, le présent rapport de situation tourne autour de l'argent.

D'abord, l'argent que les pouvoirs publics versent à l'agriculture sous forme de paiements directs et d'autres aides. «Beaucoup trop cher! Soutien exagéré!» Que n'entend-on pas – entre autres – tous les quatre ans, lorsque le Parlement débat de l'enveloppe financière dévolue à l'agriculture. Des cris d'orfraie qui masquent souvent une réalité: la part du soutien à l'agriculture dans l'ensemble des dépenses publiques ne cesse de diminuer. Pas même 3% pour une gamme de services innombrables, voire essentiels dans le cas de la nourriture. Une bricole, pour ainsi dire!

Encore de l'argent, lorsque la conseillère fédérale Doris Leuthard et le citoyen candide se lamentent à propos de la cherté de l'alimentation dans notre pays. Tout est si bon marché en Allemagne! Mais ces mêmes personnes se gardent bien de dire que nos voisins doivent vivre avec un porte-monnaie beaucoup plus plat que le nôtre, parce qu'ils gagnent beaucoup moins et que leur pouvoir d'achat n'atteint de loin pas le nôtre. Les partisans du «radin, c'est malin» profitent donc de leur salaire suisse élevé pour jouer à saute-frontières et s'approvisionner là-bas. Mais le marché mondial peut soudainement basculer, comme on l'a constaté l'an passé. Lorsque la nourriture

vient à manquer, même les pays exportateurs les plus libéraux prennent des mesures radicales. Ils interdisent par exemple l'exportation de nourriture. Lorsque les problèmes deviennent sérieux, c'est la règle du «chacun pour soi» qui prévaut.

L'argent toujours, car les prestations de l'agriculture productrice suisse en matière de conditions de travail des employés, d'écologie et de bien-être des animaux ne se monnaient pas. Et encore moins l'aménagement de nos paysages cultivés diversifiés et l'entretien de nos régions de montagne, qui fournissent tant de sujets de photos aux touristes.

L'argent enfin, que nos familles paysannes gagnent en travaillant: 13 francs pour une heure, montant qui inclut déjà le soutien financier des pouvoirs publics. Le métier de paysan est magnifique par bien des aspects, sauf celui d'une bonne paie dans la plupart des cas. Les familles paysannes doivent donc compter sur l'argent de l'Etat. L'argent à lui seul ne fait pas le bonheur, c'est vrai, mais insistons sur le fait qu'il y contribue. Que la Suisse puisse se payer son agriculture multifonctionnelle, c'est déjà bien beau. Encore faut-il qu'elle le veuille!

Hansjörg Walter
Président
Union Suisse des Paysans

Jacques Bourgeois
Directeur
Union Suisse des Paysans



Résumé

Le présent rapport est articulé en trois parties. La partie A est consacrée à la situation de la production et du marché durant l'année agricole 2008. La partie B est réservée à la situation économique de l'agriculture et au revenu des familles paysannes au cours de l'année précédente (2007). La partie C, enfin, s'attaque au mythe de la cherté de l'agriculture. Elle compare les dépenses des contribuables (C1) et des consommateurs (C2) avec les prestations de l'agriculture (C3). Suit un résumé (C4) reprenant les informations principales pour en tirer des conclusions.

L'année agricole 2008 a été caractérisée par des températures exceptionnellement élevées et des précipitations régulières. L'humidité a partiellement compliqué une partie des récoltes durant les deux premières décades de juin. Mais ces conditions ont favorisé la croissance de la végétation et permis, dans la plupart des cas, la réalisation de beaux rendements en production végétale, malgré la pression des maladies. Les rendements des cultures fruitières et de petits fruits, inférieurs à ceux de 2007, font ici exception. En production animale, le marché s'est avéré favorable, ce dont ont profité les productions de bétail de rente et de boucherie, de lait et d'œufs. La production laitière et le prix du lait ont provoqué de grosses vagues durant toute l'année. Après une grève des livraisons, fin mai, un accord est intervenu sur l'augmentation du prix du lait d'industrie de 6 centimes au 1er juillet. Un tel accord ne s'est en revanche pas concrétisé dans le secteur du lait de fromagerie. Le prix du reste du lait a également été sous pression durant le deuxième semestre en raison de la baisse des prix enregistrée à l'étranger. Les recettes élevées ont été en bonne partie absorbées

par la hausse des coûts de production. La valeur de la production agricole suisse n'en a pas moins augmenté de 2,6% à 10,913 milliards de francs.

L'année précédente déjà, la valeur de la production agricole avait augmenté de 6,1% à 10,637 milliards de francs, exerçant un effet positif sur le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale. Ce revenu s'élevait en 2007 à 39 500 francs par an, en augmentation de 14% par rapport à 2006. Un résultat à imputer à de bons rendements et à l'amélioration des prix. L'écart entre les revenus de l'agriculture et ceux des secteurs économiques comparables demeure toutefois considérable. Dans la zone des collines et en région de montagne, on gagne en moyenne la moitié moins dans l'agriculture que dans le reste de l'économie.

L'essentiel du présent rapport démonte le mythe de l'agriculture chère. Ces dernières années, en effet, la part des dépenses publiques en faveur de l'agriculture n'a cessé de diminuer. Aujourd'hui, elle n'atteint même plus 3% du budget. Le consommateur, lui aussi, doit déboursier de moins en moins pour se nourrir. Avec seulement 7,7% du budget des ménages consacrés à la nourriture, la Suisse est au premier rang mondial. Ces dernières années, en Suisse, les prix de l'alimentation se sont rapprochés de ceux pratiqués dans les pays voisins. Ils sont certes encore en moyenne supérieurs à ceux de l'UE. Mais si l'on compare les prix en valeur absolue avec le revenu disponible, le classement s'inverse. La Suisse fait partie des pays disposant du pouvoir d'achat le plus important en valeur absolue. Un Genevois doit ainsi travailler 10 minutes pour acheter 1 kilo de pain, alors qu'un Parisien doit

travailler 16 minutes. Par ailleurs, les Suisses sont champions du monde pour l'achat de produits sous label ou de lignes haut de gamme. La tendance à acheter des produits alimentaires toujours plus élaborés ou des produits de marque du segment le plus cher entraîne une baisse constante de la part de la matière première agricole au prix à la consommation.

Avec le capital que le contribuable et le consommateur investit en elle, l'agriculture fait plus que produire, de manière durable et en respectant les animaux, des aliments et des matières premières de grande qualité pour l'industrie agroalimentaire suisse. Elle y ajoute les services suivants: entretien du paysage, des espaces de détente et des ressources naturelles, dynamisation de l'économie et de la vie sociale dans les zones rurales.

La réforme de la politique agricole conduite durant des années a atteint l'objectif qui lui était assigné à l'origine: une agriculture multifonctionnelle qui ne coûte pas trop cher au contribuable et aux pouvoirs publics. L'année dernière, une situation de pénurie sur les marchés agricoles internationaux et la hausse des prix des produits agricoles ont produit une situation de crise. La garantie d'une sécurité alimentaire suffisante est ainsi devenue – du moins jusqu'à la crise financière – le thème numéro un de la politique internationale. La souveraineté alimentaire a rejoint l'écologie, le bien-être des animaux et la sécurité alimentaire au rang des préoccupations des Suisses. Il faut donc veiller à ne pas mettre en péril les réalisations politiques de ces dernières années et le degré actuel d'autoapprovisionnement – de 60% à peine – par des actes politiques inconsidérés.



Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie A: Situation de la production et du marché en 2008

10

L'année 2008 s'est caractérisée par des températures au-dessus de la moyenne et des pluies régulières. L'humidité a en partie compliqué la récolte, notamment en juin. D'un autre côté, le temps a favorisé la croissance, ce qui a engendré de bonnes récoltes, excepté pour la culture fruitière, où des rendements plus bas que l'année dernière ont été enregistrés de manière générale. L'année a également été bonne pour la production animale, et ce, aussi bien dans le domaine de la production de bétail de rente et de boucherie que dans celle des produits d'origine animale, comme le lait et les œufs. Le secteur du lait a quant à lui connu une évolution spectaculaire. Une nouvelle augmentation de 6 centimes du prix du lait de centrale à partir du 1er juillet 2008 a pu être négociée après une grève du lait à la fin mai. Une telle hausse n'a pas pu être obtenue pour le lait de fromagerie, et pour les volumes de lait

restants, les prix ont été soumis à une forte pression suite à la baisse des prix à l'étranger. La valeur de la production agricole a crû de 2,6% pour s'établir à 10,913 milliards de francs. Le revenu net d'entreprise a progressé de 0,5% et s'est élevé à 2,831 milliards de francs.

A I LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2008

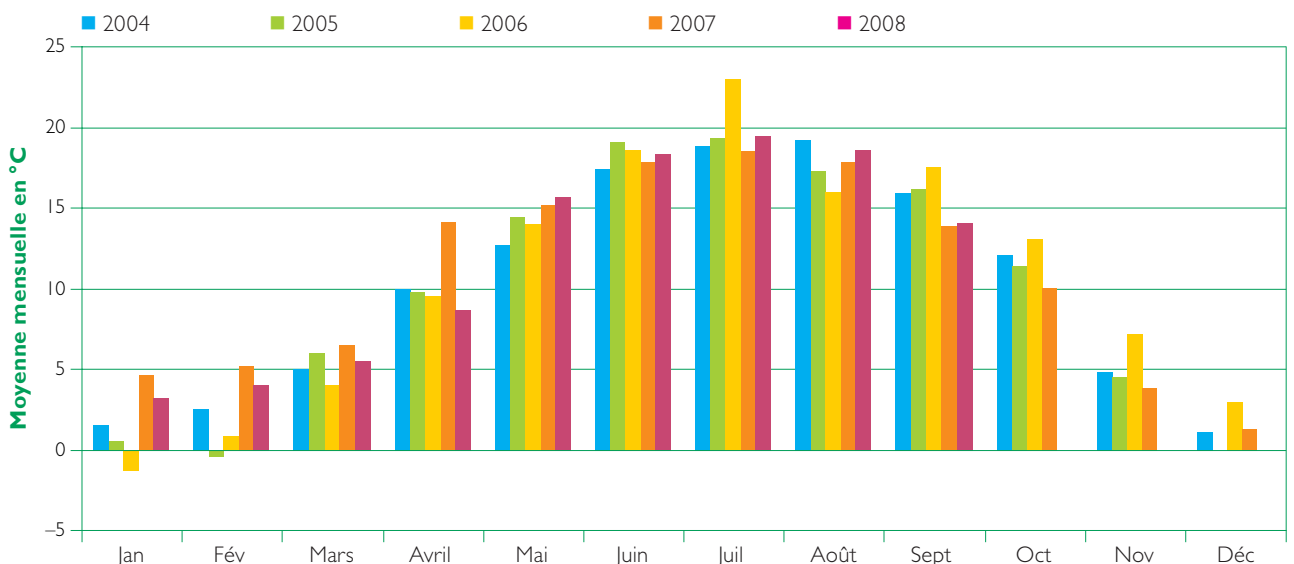
Un été pas si mauvais que ça

Comme déjà les précédents, l'hiver 2007/2008 a été nettement trop chaud et a bénéficié d'un ensoleillement plus élevé que d'habitude (Fig. 1). Si la neige est tombée tôt à la montagne, elle s'est en revanche faite rare en plaine. Le mois de février a été trop chaud, entraînant une pousse prématurée

de la végétation qui a été freinée en mars par des vagues de froids accompagnées de neige et de pluies. Ces pluies ont été néanmoins les bienvenues sur les terres desséchées. Le temps en avril a été changeant, avec des variations importantes de température. Alors que les pluies étaient abondantes (Fig. 2) et l'ensoleillement insuffisant au Nord, les vallées du Sud bénéficiaient d'un temps chaud et ensoleillé. Les températures en mai ont été également trop élevées. Le temps était ensoleillé et sec au nord des Alpes, mais humide et couvert au sud de celles-ci. Il est resté plutôt frais et très humide pendant la première moitié du mois juin, à tel point que les légumes et les fraises ont pourri sur les champs. Il a fallu attendre le dernier tiers de juin pour voir arriver les chaleurs, mais aussi les premiers orages violents. Le temps est resté estival au début juillet. Les températures se sont ensuite rafraîchies et des

Figure 1: Comme l'année précédente, janvier et février 2008 étaient trop chauds.

Température moyenne mensuelle de l'air établie sur la base des données de 7 stations du Plateau. Source: MétéoSuisse.





pluies fréquentes ont été enregistrées. Le temps n'est redevenu estival qu'au cours du dernier tiers du mois, avec des températures atteignant jusqu'à 30 degrés. Dans l'ensemble, le mois de juillet a été aussi trop chaud et trop humide. Alternant entre pluies et ensoleillement, le temps au mois d'août a été idéal pour l'agriculture. De manière générale, l'été 2008 n'a pas été aussi mauvais que ça. Bien que les trois mois d'été se soient caractérisés par un temps changeant, la température moyenne a dépassé la moyenne pluriannuelle de 1 à 1,5 degrés selon les régions. Quant aux heures d'ensoleillement, elles correspondent assez exactement à la moyenne établie sur plusieurs années. Il a fait inhabituellement frais à la mi-septembre, et le temps est devenu prématurément automnal et humide. En revanche, octobre a été ensoleillé et doux.

Quantité suffisante de fourrage pour un long hiver

Le bétail a été mis au pâturage dès le début avril, et, en plaine, la récolte de fourrage a débuté en mai. Ce foin coupé précocement était de la meilleure qualité. Dans les régions à plus haute altitude, la pousse de l'herbe n'était pas encore suffisamment avancée pour commencer la fenaison. En juin, alors que l'herbe était prête à être coupée dans la région de montagne, il a plu presque tous les jours, ce qui a retardé la récolte. Seul le dernier tiers du mois a enfin amené un temps chaud et propice à la fenaison. C'est au cours de ces derniers jours de juin que l'on a rentré la deuxième coupe de foin en plaine et la première en région de montagne. A ce moment, l'herbe des prairies naturelles de montagne était déjà arrivée à maturité et la qualité était, par conséquent, moyenne. Par contre, la quantité récoltée a

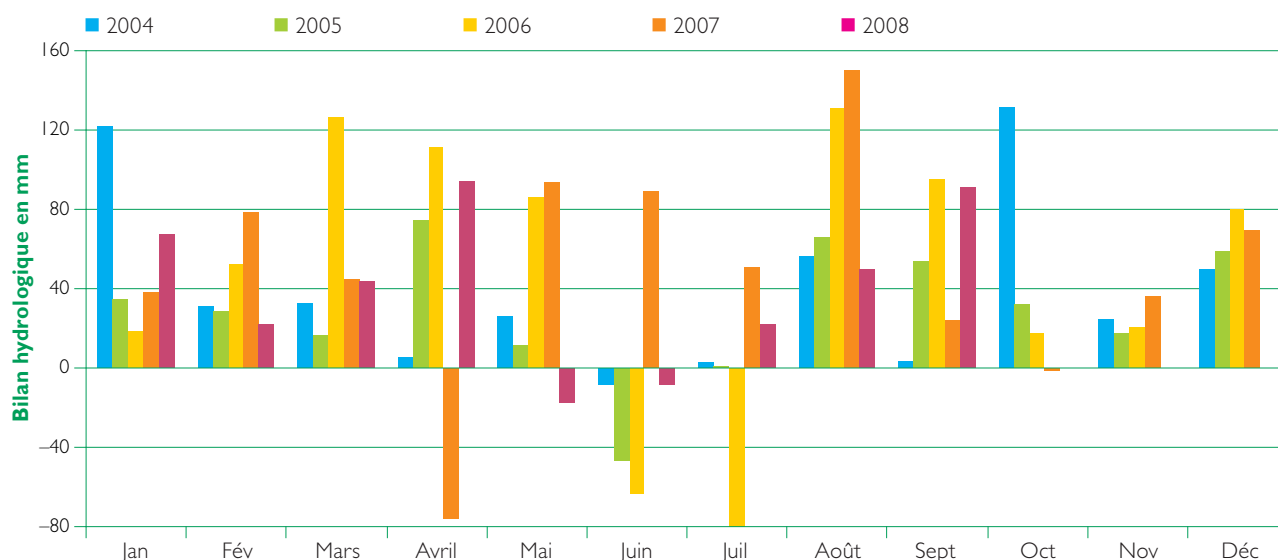
été très élevée. En automne, les granges et greniers à foin étaient généralement pleins. Le temps chaud et humide de l'été a favorisé la croissance du maïs, de sorte que les champs laissaient présager une importante récolte de maïs d'ensilage.

Bonne année céréalière

L'augmentation des surfaces de céréales fourragères au détriment de celles de céréales panifiables a pu être stoppée. Pour la première fois depuis 2005, les surfaces de céréales panifiables ont légèrement progressé. La récolte de blé 2008 se caractérise par une germination sur pied peu importante, de bons poids à l'hectolitre et des temps de chute de 300 à 400 secondes. Avec 405 000 tonnes, la récolte de blé panifiable a augmenté d'environ 32% par rapport à la mauvaise année céréalière 2007. Avec un volume total de 195 000 tonnes, la



Figure 2: Un mois de mai sec succédant à un avril humide, l'année 2008 a été marquée par des conditions climatiques changeantes. Bilan hydrologique (pluies moins l'évaporation) établi sur la base des données de 7 stations du Plateau. Source: MétéoSuisse.





production d'orge a baissé de près de 7% comparativement à 2007, ce qui s'explique, d'une part, par une légère baisse des poids à l'hectolitre et des rendements moyens ainsi que, d'autre part, par une diminution des surfaces de production.

Colza: demande supérieure à l'offre

L'augmentation des surfaces de colza s'est poursuivie. En 2008, la progression a été de 4% et les surfaces ont atteint 21 000 hectares. Malgré cela, l'offre indigène n'était pas suffisante pour couvrir la demande en hausse, raison pour laquelle les quantités de colza destinées à la production de diesel ont été transférées vers le secteur alimentaire. La récolte a pu atteindre 59 000 tonnes.

De nouveau: diminution des surfaces de pommes de terre

Couvrant 11 166 hectares au total, les surfaces consacrées à la culture des pommes de terre ont encore baissé l'année dernière, à savoir de 580 hectares, soit près de 5%. Pour les pommes de terre biologiques, la diminution a même atteint 8% de la surface totale. La récolte totale d'un peu plus de 400 000 tonnes ne représente que 84% de la récolte de l'année précédente. La demande en hausse n'a donc pas pu être couverte, et de loin. En raison des conditions défavorables lors de la plantation au printemps, la végétation avait deux semaines de retard en automne. Malgré cela, les rendements ont été légèrement supérieurs à la moyenne. La qualité était généralement bonne. Certaines variétés (Agria, Bintje et Urgenta) ont été contaminées de manière accrue par la gale poudreuse et la gale commune pustuleuse.

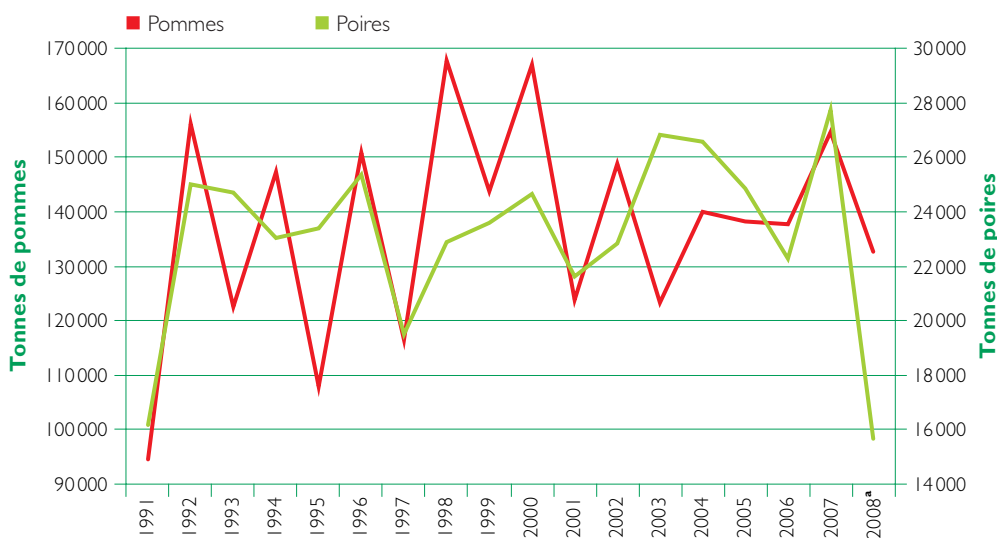
Betteraves sucrières: retour à la normale après une récolte record

Après une récolte record de 1,6 millions de tonnes en 2007, l'année a commencé de manière peu euphorique pour les betteraves sucrières. En raison des conditions météorologiques froides et humides au printemps, la plupart des semis n'ont pu être effectués qu'au début avril, voire plus tard encore. Ce début quelque peu difficile a néanmoins été compensé par les bonnes conditions estivales, et les betteraves se sont bien développées. Les surfaces de production, qui avaient augmenté en 2007, sont restées inchangées. Globalement, la récolte devrait être bonne et atteindre environ 1,5 millions de tonnes.

Forte augmentation des frais de production en culture maraîchère

Les conditions météorologiques humides à la fin de l'été 2007 ont fait baisser les rendements des légumes de garde dans diverses régions. Les choux rouges et blancs ainsi que le céleri-pomme ont été particulièrement touchés. Malgré tout, les prix ont été bons, de sorte que le bilan global peut être qualifié de satisfaisant. Le début de la saison 2008 a en revanche été moins bon. Les prix des salades de cultures non couvertes et des tomates ont baissé en raison de la pression de la marchandise bon marché importée, et ce, dans un contexte de coûts de production élevés. Les récoltes de carottes et d'oignons n'ont pas été aussi précoces qu'en 2007 et ont été mieux réparties dans le temps. La quantité de salade a nettement dépassé celle de l'année précédente. En raison d'une surproduction temporaire, les prix ont été néanmoins plus bas. L'augmentation des coûts de production n'a pas non plus pu être compensée pour ces légumes. Bien que les surfaces de production n'aient pas

Figure 3: Baisse marquée des quantités de pommes de table et mauvaise récolte de poires de table. Quantités de pommes (axe de gauche) et de poires (axe de droite) en tonnes. Source: USP.



^a estimation



augmenté, on s'attend à un meilleur approvisionnement en légumes de garde.

Petites récoltes de fruits

L'année fruitière 2008 était placée sous des auspices entièrement différents qu'en 2007, année caractérisée par une récolte abondante. La récolte de pommes a baissé de 15% et celle des poires même de 44% par rapport à l'année précédente (**Fig. 3**). Apparemment, les arbres avaient besoin de se reposer après la forte charge au cours de l'année précédente. Les récoltes de pommes et de poires à cidre poussant en prairies et champs se sont également avérées moyennes. En revanche, le feu bactérien a fait un peu moins de dégâts que l'année précédente dans les plantations. Néanmoins, cette maladie bactérienne redoutée continue à se propager dans les arbres fruitiers à pépins suisses. Le constat a été le même pour les cerises, abricots et pruneaux: en raison des conditions météorologiques parfois défavorables, les rendements ont été nettement moins élevés qu'en 2007. L'instabilité du temps s'est également répercutée négativement sur les récoltes de fraises. Les quantités récoltées ont été nettement moins élevées que celles des années précédentes. Quant aux fruits rouges, les rendements ont été moyens.

Bon rendement des vignes malgré la pression des maladies

Début avril, les vignes sont sorties de leur repos hivernal. En raison du froid et de l'humidité, la végétation n'a cependant démarré que lentement. Il a fallu attendre le mois de mai pour que les températures chaudes activent la croissance. Un orage de grêle a détruit une grande partie des cultures autour du lac de Bière à la fin mai. Les régions de Genève, Schaffhouse et Zurich

ont également été plus ou moins touchées par la grêle pendant l'été. En raison du temps humide et changeant, la pression des maladies a été relativement forte, alors que celle des ravageurs est restée dans le cadre habituel. Grâce à un bon régime phytosanitaire, les vignes étaient néanmoins dans un état satisfaisant au début de la période de maturation. Dans les régions précoces, les vendanges ont débuté au début octobre. A l'exception du Tessin, où les raisins ont été endommagés par les fortes pluies de septembre, les perspectives de récolte étaient très bonnes, tant qualitativement que quantitativement.

Confirmation des bons prix pour les animaux de rente

Le marché du bétail de rente a bénéficié, une fois de plus, des bonnes perspectives sur le marché du lait. Les animaux étant utilisés de manière accrue pour la production de lait, l'offre a diminué et les prix ont atteint un bon niveau. Jusqu'à l'été, le prix des vaches de races laitières s'est élevé à environ 3900 francs en moyenne, soit une augmentation de plus de 400 francs par rapport à la même période de l'année précédente. En automne, la demande de bétail de rente a néanmoins baissé et les prix ont nettement reculé.

Marché du bétail de boucherie en général

Les prix de toutes les catégories de bétail de boucherie ont nettement augmenté en 2008, l'augmentation oscillant entre 35 centimes pour les taureaux et plus de 1.20 francs pour les agneaux de boucherie. Compte tenu des chiffres affichés du côté de l'offre, cela n'est pas étonnant. Le nombre d'animaux abattus a reculé dans toutes les catégories par rapport à l'année précédente,

alors que la demande était bonne. Pour certaines catégories, les importations ont aussi atteint un niveau élevé.

Bon niveau du bétail d'égal

En comparaison avec d'autres catégories de bétail de boucherie, l'augmentation des prix est restée plutôt modérée pour le bétail d'égal. Si les prix étaient encore bien plus élevés qu'en 2007 (+50 centimes et plus) au début de l'année, au printemps et au cours de l'été ils se sont rapprochés de la courbe de prix de l'année précédente, de sorte que la différence n'était plus que minime à la fin juillet. Malgré cela, les prix sont restés globalement plus élevés qu'en 2007. Ils ont de nouveau fortement augmenté à partir de septembre, affichant une nette différence par rapport au niveau de l'année précédente. D'un côté, le marché du bétail d'égal a bénéficié de la diminution des abattages de taureaux et de génisses, la quantité de viande provenant de gros bétail d'égal étant inférieure de près de 4% jusqu'à la fin juillet. D'un autre côté, une partie de la viande a été dirigée vers la transformation où le manque de marchandise fraîche était encore plus important.

Longue période d'assèchement du marché des vaches de boucherie

Le marché des vaches de boucherie a été fortement touché par la diminution de l'offre. Il a été véritablement asséché, notamment pendant l'été. Par rapport à la même période en 2007, le nombre de vaches amenées sur les marchés publics jusqu'à la fin septembre a baissé de 2500 têtes. Il s'en est suivi une nette hausse des importations de viande de vaches. 11 200 tonnes de vaches en demi-carasses ont ainsi été importées pendant les neuf premiers mois de l'année,





soit quatre fois plus que pendant la même période en 2007. L'offre a quelque peu augmenté à partir de la mi-juillet. En même temps, les fabricants de viande séchée ont fait pression sur le prix des cuisses, obligeant ainsi les transformateurs à réagir. En l'espace de deux à trois semaines, les abattoirs ont baissé le prix de plus de 1.00 franc par kilo de poids mort (Fig. 4). Cette réduction ne correspondait certes pas à la situation du marché, mais constituait beaucoup plus une adaptation de la valeur de la part des transformateurs. L'offre et la demande fonctionnaient de nouveau à partir du prix de 6.20 francs fixé pour les animaux T3. Le prix est temporairement monté à 6.80 francs par kilo de PM, avant de se retrouver légèrement sous pression suite à la désalpe.

Marché des veaux: déroulement normal de la saison

Comme toujours, l'évolution du marché des veaux d'étalement a fortement varié selon les saisons, le niveau des prix restant néanmoins sensiblement au-dessus de celui des années précédentes. Jusqu'en octobre, le prix moyen des veaux T3 était supérieur de 30 centimes à celui de la même période en 2007. Les abattages n'ont dépassé ceux de l'année précédente qu'en février (+ 11%) et en juin. Pendant les autres mois, le nombre d'animaux abattus était au contraire inférieur. Le nombre élevé d'abattages au mois de février s'explique par la date précoce de Pâques. Passé cette date, la demande a baissé comme d'habitude, et les prix se sont retrouvés sous pression. Les deux actions de stockage de Proviande réalisées en mars et

en juin ont permis d'éviter une chute trop importante des prix. Comme d'habitude à cette saison, les prix ont de nouveau augmenté à partir du mois d'août. Les quantités importées pendant les neuf premiers mois de l'année se sont élevées à 230 tonnes au total, soit une baisse par rapport aux deux années précédentes.

Diminution de l'offre de porcs de boucherie

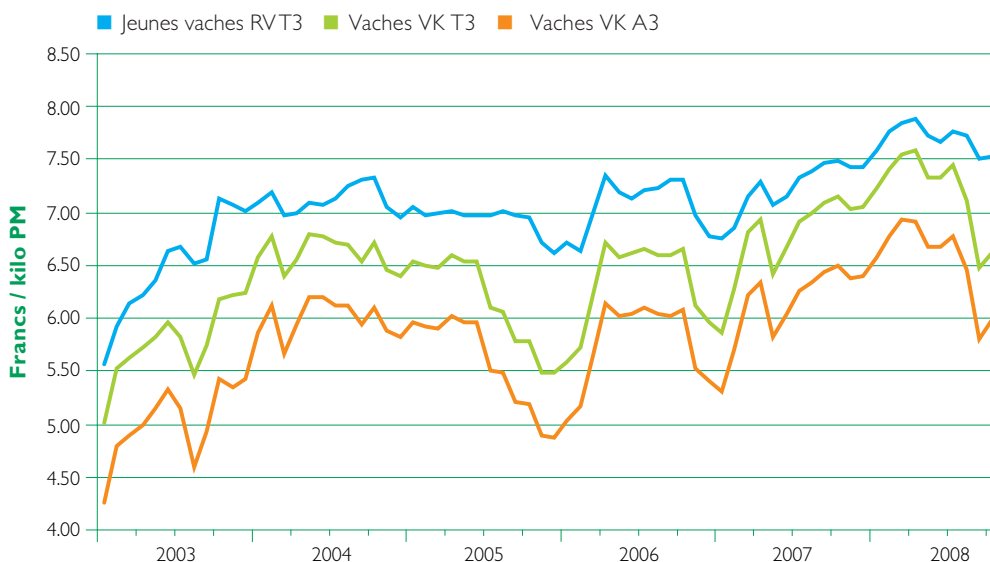
Le marché des porcs de boucherie s'est caractérisé par une baisse sensible de l'offre. A la fin août, les abattages avaient baissé de près de 4% par rapport à 2007. La demande a été satisfaite grâce à des importations supplémentaires, de sorte que les importations mensuelles moyennes ont pratiquement triplé comparativement aux années précédentes. En raison de la bonne situation du marché, les prix ont progressivement augmenté pendant le premier semestre. A la fin juillet, ils affichaient une hausse d'environ un quart par rapport au début de l'année. Le fait qu'ils aient pu se maintenir pendant une bonne partie de l'automne a été réjouissant. Seules deux baisses ont été enregistrées, à la fin juin et au début juin. Une longue phase de stabilité a ensuite suivi.

Amélioration des prix des porcelets

Après deux très mauvaises années, le marché des gorettes a évolué positivement en 2008. Comme d'habitude à cette saison, les prix ont augmenté jusqu'à la mi-avril (9.00 francs par kilo de PV au maximum pour des gorettes de 20 kilos), pour redescendre ensuite. Le prix moyen s'est élevé à 7.70 francs par kg jusqu'à la mi-octobre, soit une hausse de 35% par rapport aux 5.65 francs obtenus l'année précédente. En octobre, mois au cours duquel les prix sont traditionnellement

Figure 4: L'offre limitée a provoqué une hausse des prix des vaches de boucherie.

Prix obtenus en CHF/kg de PM pour les jeunes vaches (RV T3), les vaches de charnure moyenne (VK T3) et les vaches de charnure faible (VK A3). Source: Proviande.





ment les plus bas, le prix s'élevait toujours à 6.80 francs.

Prix élevés pour les agneaux de boucherie

Le prix des moutons a évolué selon le cycle annuel. Au cours des neuf premiers mois de l'année, il était supérieur de près de 1.20 francs à la moyenne de la période correspondante en 2007, et ce alors que les abattages ont diminué d'environ 5%. Quant aux importations, elles sont pratiquement restées au même niveau.

Très bonne demande de poulets suisses

La production indigène de poulets a connu une forte activité en 2008. La demande a été très bonne et a même encore progressé régulièrement. Avec 16,7 kilos par habitant, elle avait pourtant déjà atteint un niveau record en 2007. Le nombre de poussins mis en production a encore augmenté de 10% pendant le premier semestre, et les capacités des exploitations d'engraissement étaient saturées. De nombreuses organisations de commercialisation ont recherché activement de nouvelles exploitations. La hausse massive des coûts des aliments fourragers et de l'énergie ont provoqué une augmentation des prix de revient de la volaille indigène. Bien qu'elle ait aussi renchéri, la volaille importée a ainsi pu gagner des parts de marché. Pour pouvoir stopper cette évolution, la filière indigène doit devenir plus compétitive.

Confirmation de la stabilité du marché des œufs

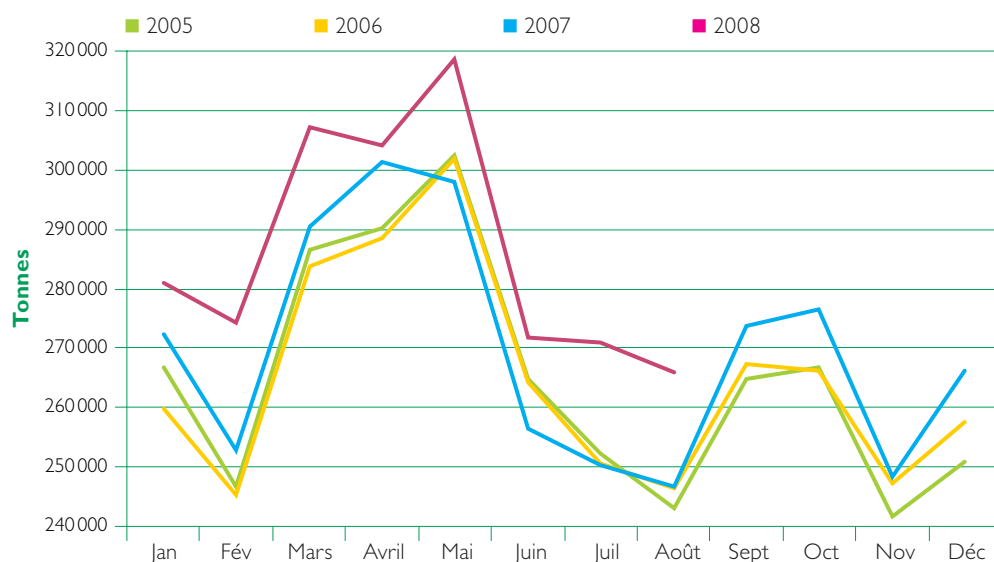
La production suisse d'œufs s'est élevée à environ 660 millions d'unités, soit une légère augmentation comparé à l'année précé-

dente (+ 6 millions, soit près de 1%). Malgré cette légère hausse, l'approvisionnement du marché en œufs suisses est resté plutôt juste jusqu'en été, une situation qui caractérise le marché des œufs depuis la fin 2006. La production est en train de refaire quelque peu son retard pendant le dernier trimestre et risque même de dépasser temporairement les besoins. L'offre limitée des deux dernières années a contribué à stabiliser fortement le marché suisse des œufs, de sorte qu'on n'a rencontré pratiquement aucun problème au niveau des ventes, même pendant les mois d'été où la consommation est pourtant faible. Néanmoins cela a aussi engendré une progression sensible des importations d'œufs de consommation et de transformation. Pour la première fois, les contingents tarifaires de cette année n'étaient pas suffisants pour couvrir l'augmentation de la demande.

La grève du lait marque un tournant

Les prix élevés des produits laitiers sur le marché mondial, notamment de la poudre de lait, ont provoqué une hausse de l'offre internationale et un transfert vers des produits de substitution. Seuls 5% du volume de lait produit sont dirigés vers le commerce, raison pour laquelle les prix sur le marché mondial réagissent déjà en cas de fluctuations relativement faibles des quantités. Les prix se sont retrouvés sous pression en 2008. En raison de la baisse du dollar, la production a encore perdu de son attrait sur le marché mondial. Après l'augmentation à la fin 2007, les prix du lait dans l'UE ont reculé pendant le premier semestre de l'année 2008. En même temps, les prix des engrais, des aliments fourragers et du diesel ont fortement progressé. Cette situation a déclenché une grève du lait en Allemagne à la fin mai et les livraisons de lait ont baissé temporairement d'un tiers.

Figure 5: La nette augmentation des livraisons de lait a provoqué une hausse des stocks de beurre. Livraisons de lait mensuelles en tonnes. Source: TSM.





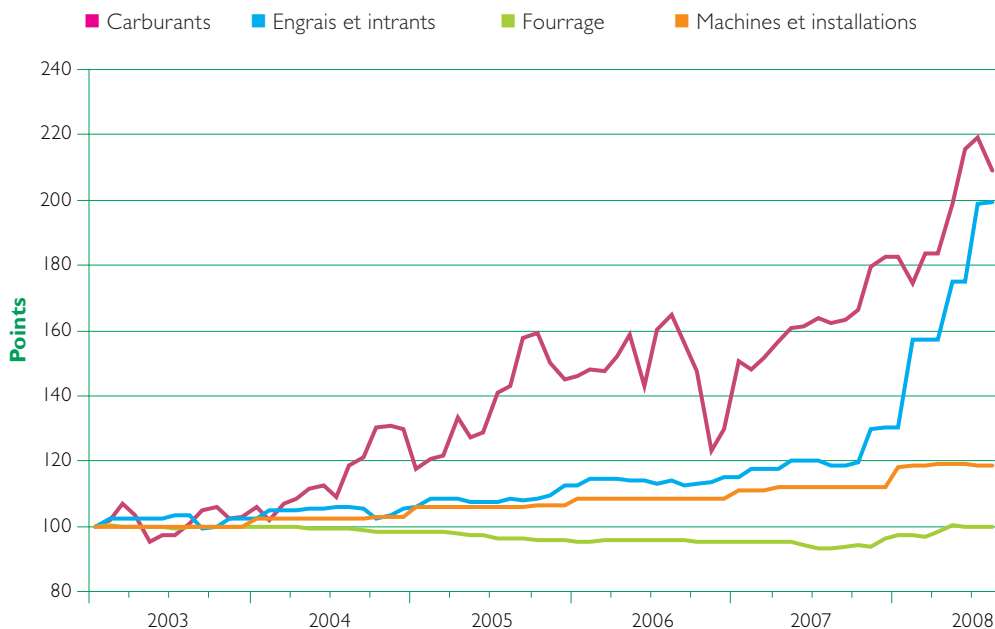
En Suisse, le prix du lait de centrale a été relevé de 2 centimes en novembre 2007 et de 5 centimes au début 2008. Le renchérissement massif des moyens de production a néanmoins largement neutralisé les recettes supplémentaires. S'inspirant de la grève du lait en Allemagne, l'organisation Big-M a également appelé à la grève en Suisse. Les livraisons étant élevées à cette saison, le moment ne paraissait pas idéal pour une telle grève. Après un début hésitant, de plus en plus de producteurs se sont joints au mouvement. Les transformateurs de lait ont été obligés de négocier avec la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) ainsi qu'avec les principales organisations de producteurs (OP) et organisations de réu-

nissant producteurs et utilisateurs (OPU). Le 3 juin, les parties se sont accordées sur une augmentation de 6 centimes du prix du lait d'industrie à partir du 1er juillet 2008. Cet accord a sonné la fin de la grève.

Au cours du premier semestre de l'année, la production laitière a augmenté de 5% par rapport à 2007 (**Fig. 5**), ce qui s'explique, entre autres, par l'augmentation constante du cheptel de vaches depuis la fin 2007. Il s'en est suivi une progression de la production de beurre et de conserves de lait. Les prix des produits laitiers en Suisse et dans les pays voisins s'étant rapprochés, la baisse des achats transfrontaliers a permis d'absorber une partie de la production supplémentaire.

L'augmentation de la population et la bonne situation économique ont également permis d'absorber une partie de ce volume supplémentaire. Afin que le prix du lait reste suffisamment élevé, le volume produit ne devra pas devenir excessif lors de la suppression du contingentement et les exportations de produits laitiers devront rester au même niveau qu'à présent. Forte de ce constat, la FPSL a sondé le terrain en vue de la création d'un pool laitier national à la fin de l'été. Une majorité des producteurs de lait s'est prononcée en faveur de ce projet. La coordination de la quarantaine d'organisations d'acheteurs de lait constituent néanmoins une tâche très exigeante.

Figure 6 : Hausse persistante des coûts de production, notamment pour les engrais et les carburants. Indice des prix à la production, janvier 2003 = 100. Source: USP.



A2 LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE

Selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,913 milliards de francs en 2008, soit une progression de près de 2,6% par rapport à 2007. La valeur de la production provient pour 49,6% de la production animale et pour 41,9% de la production végétale. Les 8,5% restant proviennent des prestations agricoles et des activités annexes non agricoles (**Tab. 1**).

L'augmentation des prix des matières premières à l'échelle internationale s'est également répercutée sur les prix à la production indigènes. Cette hausse combinée à un rendement généralement bon a permis de dégager de bons résultats pour la production végétale. La production animale a également vécu une bonne année, à la fois



grâce à la production de bétail de rente et de boucherie qu'aux produits d'origine animale, comme le lait et les œufs. La vaccination contre la maladie de la langue bleue a ouvert de nouveaux débouchés à l'exportation.

Les recettes provenant des prestations agricoles ont également augmenté, notamment parce qu'elles ont dû être facturées à un prix plus élevé suite à l'augmentation des coûts de production. Avec le développement des surfaces de production de colza et de betteraves sucrières, la demande de prestations agricoles (travail à façon, p. ex. pour les semis et la récolte) est restée bonne. Le contingentement laitier introduit en 1977 sera définitivement supprimé à la fin avril 2009, de sorte que les recettes tirées de la location de contingents disparaîtront petit à petit.

On estime que les dépenses pour les aliments fourragers étaient du même ordre que celles de l'année précédente. Les aliments fourragers produits et consommés sur l'exploitation ont obtenu des valeurs aussi bonnes qu'en 2007. Cette position constitue une contrepartie à la valeur de la production. La qualité moyenne du fourrage sec, l'évolution positive de la production de lait, de volaille et de porcs et la nouvelle progression des prix des matières premières pour les aliments composés renchérisent les prix des aliments fourragers.

Les prix des carburants et des combustibles augmentent progressivement depuis 2002. En 2008, la hausse des prix a été massive, notamment pour le mazout (plus de 40%). Les prix des engrais ont véritablement commencé à augmenter à partir de la fin de l'année 2007. Le renchérissement a été énorme en 2008 (environ 50%). Les engrais étant géné-

ralement achetés au début de la saison, les répercussions se manifesteront néanmoins avec un léger décalage. La hausse du prix de l'énergie touche surtout les engrais azotés. L'augmentation des prix a aussi marqué les engrais au phosphore et au potassium. Ce qui s'explique par les ressources limitées dans l'industrie minières et l'explosion de la demande (en raison de la forte augmentation des prix des produits agricoles végétaux sur le marché mondial) (**Fig. 6**).

En revanche, les prix de l'électricité et des produits phytosanitaires ont baissé par rapport à 2007. Les besoins en matière de soins et médicaments vétérinaires ont légèrement augmenté, parallèlement à l'évolution du cheptel. La hausse des salaires dans les secteurs secondaire et tertiaire et l'inflation générale des prix à la consommation ont notamment provoqué un renchérissement de l'entretien des machines et des bâtiments ainsi que de la consommation intermédiaire en général. L'augmentation de la valeur de la production agricole (+2,6%) pesant plus que les dépenses accrues pour la consommation intermédiaire (+2,7), la valeur ajoutée brute a progressé en 2008 de 2,4% pour s'établir à 4,289 milliards de francs.

La valeur ajoutée nette a quant à elle augmenté de près de 2,5% et a atteint 2,010 milliards de francs. Après déduction des autres frais de production, tels les salaires, les dépenses de fermage et les intérêts bancaires, et après addition des versements en faveur de l'agriculture, on obtient le revenu net d'entreprise. Ce dernier s'est élevé à 2,831 milliards de francs en 2008, soit une baisse de 0,5% par rapport à l'année précédente. Corrigé par rapport au pouvoir d'achat, le revenu net d'entreprise a néan-

moins reculé de 3,0% par an ou de 23,8% au total entre 2000 et 2008.





Tableau 1 : Malgré une augmentation des coûts, la valeur de la production agricole a de nouveau légèrement augmenté en 2008 grâce à des prix plus élevés. Comptes économiques de l'agriculture (2000 – 2008); chiffres arrondis, en millions de francs. Source: OFS, USP.

Rubriques	2000	2005	2007	2008 ^a	Variation		
					2000 – 2008 ^b (période)	2000 – 2008 ^b (par année)	2007 – 2008 ^c (par année)
Compte de production							
Céréales	620	448	456	444	-34,5	-4,3	-2,8
dont: Blé, seigle	361	263	293	288	-27,0	-3,4	-1,5
Plantes industrielles	263	285	300	313	8,9	1,1	4,4
dont: Oléagineux	66	88	95	105	46,3	5,8	10,5
Betteraves sucrières	166	155	173	176	-3,0	-0,4	1,8
Plantes fourragères	1 351	1 348	1 383	1 264	-14,3	-1,8	-8,6
dont: Maïs fourrager	164	171	196	173	-3,6	-0,5	-11,9
Produits maraîchers et horticoles	1 332	1 270	1 367	1 377	-5,4	-0,7	0,7
dont: Légumes frais	468	530	566	563	10,2	1,3	-0,4
Plantes et fleurs	864	740	802	813	-13,8	-1,7	1,5
Pommes de terre	207	177	172	179	-20,7	-2,6	4,5
Fruits	643	496	541	507	-27,8	-3,5	-6,2
dont: Fruits frais	365	283	322	274	-31,4	-3,9	-14,9
Raisins	278	214	219	233	-23,1	-2,9	6,7
Vins	438	413	435	456	-4,6	-0,6	5,0
Total production végétale	4 883	4 466	4 688	4 574	-14,2	-1,8	-2,4
Animaux	2 529	2 425	2 550	2 667	-3,4	-0,4	4,6
dont: Bovins	1 190	1 177	1 294	1 240	-4,6	-0,6	-4,1
Porcins	1 083	975	992	1 138	-3,8	-0,5	14,6
Volailles	183	206	204	226	13,2	1,6	10,8
Produits animaux	2 753	2 524	2 477	2 740	-8,9	-1,1	10,6
dont: Lait	2 569	2 336	2 292	2 554	-9,0	-1,1	11,4
Œufs	178	180	174	179	-7,8	-1,0	2,8
Total production animale	5 283	4 949	5 028	5 407	-6,3	-0,8	7,5
Production de services agricoles	560	638	614	626	2,4	0,3	2,0
Activités secondaires non agricoles (non séparables)	358	294	308	305	-22,0	-2,7	-0,9
dont: Transformation de produits agricoles	187	194	208	202	-1,0	-0,1	-2,7
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	10 637	10 913	-9,8	-1,2	2,6

Tableau I (suite)

Rubriques	2000	2005	2007	2008 ^a	Variation		
					2000 – 2008 ^b (période)	2000 – 2008 ^b (par année)	2007 – 2008 ^c (par année)
Compte de production							
Total production de la branche agricole (a)	11 084	10 347	10 637	10 913	-9,8	-1,2	2,6
Consommation intermédiaire (b)	6 254	6 264	6 447	6 624	-3,0	-0,4	2,7
dont: Semences et plants	343	304	316	322	-13,9	-1,7	1,8
Energie et lubrifiants	402	433	453	515	17,2	2,2	13,7
Engrais et amendements	142	184	179	247	59,4	7,4	37,6
Produits de protection des cultures et antiparasitaires	133	126	127	122	-15,7	-2,0	-3,7
Vétérinaire et médicaments vétérinaires	161	181	200	204	16,2	2,0	2,3
Fourrages	2 873	2 675	2 795	2 774	-11,6	-1,4	-0,7
Entretien des machines et appareils	381	462	467	473	13,7	1,7	1,3
Entretien des bâtiments	121	189	200	201	52,3	6,5	0,8
Services agricoles	560	638	614	626	2,4	0,3	2,0
Valeur ajoutée brute aux prix de base (c=a-b)	4 830	4 083	4 190	4 289	-18,7	-2,3	2,4
Consommation de capital fixe (d)	1 989	2 155	2 229	2 279	5,0	0,6	2,3
dont: Biens d'équipement	1 009	1 077	1 104	1 139	3,4	0,4	3,2
Constructions	872	954	1 004	1 006	5,6	0,7	0,2
Valeur ajoutée nette aux prix de base (e=c-d)	2 842	1 929	1 961	2 010	-35,2	-4,4	2,5
Rémunération des salariés (f)	1 166	1 193	1 233	1 237	-2,9	2,6	0,3
Autres impôts sur la production (g)	107	141	140	141	20,5	1,2	0,3
Autres subventions (h)	2 220	2 571	2 696	2 658	97	-2,0	-1,4
Revenu des facteurs (i=e-g+h)	4 955	4 359	4 516	4 527	-16,3	-2,0	0,2
Excédent net d'exploitation / Revenu mixte (j=e-f-g+h)	3 788	3 165	3 283	3 290	-20,5	-2,6	0,2
Compte du revenu d'entreprise							
Fermages (k)	209	201	201	202	-11,8	-1,5	0,1
Intérêts à payer (l)	212	211	251	277	20,0	2,5	10,6
Intérêts à recevoir (m)	35	11	14	19	-50,4	-6,3	35,6
Revenu net d'entreprise (n=j-k-l+m)	3 403	2 764	2 845	2 831	-23,8	-3,0	-0,5
Eléments du compte de capital							
Formation brute de capital fixe (o)	1 658	1 535	1 602	1 604	-11,4	-1,4	0,1
Formation nette de capital fixe (p=o-d)	-331	-620	-627	-676			
Variations des stocks	21	30	87	41			
Transfert en capital	106	104	109	99	-14,3	-1,8	-8,4
Compensation nette de la TVA	-54	-73	-79	-79			

a estimation b en %, rubrique prix courant à pouvoir d'achat constant pondéré ISPC (mai 2000 = 100) c en % aux prix courants



Partie A
Partie B
Partie C
Annexes





Partie B: Résultats économiques

22

La situation de la production et du marché, telle que décrite dans la partie A, constitue une composante essentielle de la viabilité économique des exploitations agricoles. Ce chapitre analyse les résultats économiques en mettant l'accent sur deux grandeurs-clés des exploitations: le revenu agricole et le revenu du travail de la main-d'œuvre familiale. En 2007, le revenu moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale s'est élevé à 39 500 francs, contre 34 500 l'année précédente. Le revenu agricole par exploitation

a atteint 61 100 francs, ce qui correspond à une progression de 16% par rapport à 2006. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à une forte hausse de la prestation brute¹.

BI CALCUL ET INTER-PRÉSENTATION DU REVENU AGRICOLE ET DU REVENU DU TRAVAIL

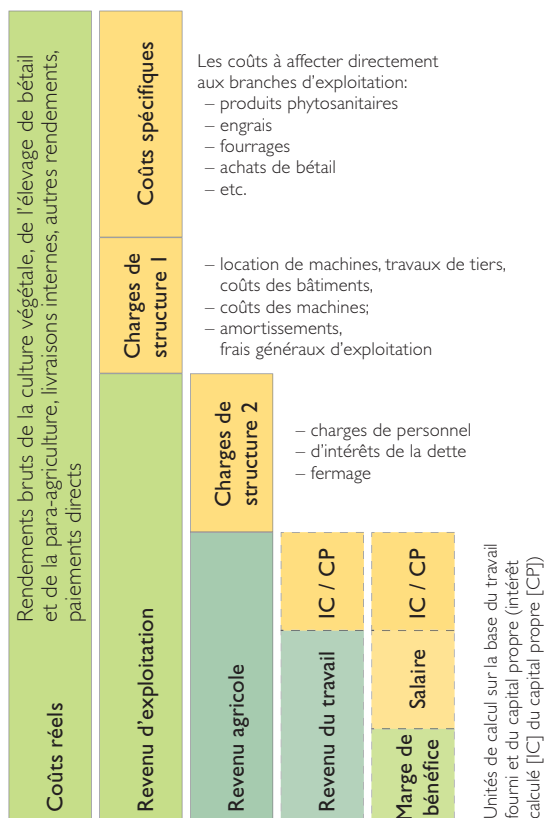
Le revenu agricole correspond au résultat comptable dégagé par l'exploitation ou, plus précisément, à la différence entre la prestation brute de l'exploitation et ses coûts réels de production. Tant la rémunération du travail fourni par la main-d'œuvre familiale que celle des fonds propres investis dans l'exploitation doivent être déduites du revenu agricole. Par conséquent, le revenu agricole sert à rémunérer les propres facteurs de production, alors que la rémunération des facteurs de production extérieurs est incorporée dans les «charges de structure 2» (fig. 7). En utilisant les valeurs calculées pour les intérêts sur fonds propres et pour les salaires revenant à la main-d'œuvre familiale (en fonction, par exemple, du taux appliqué aux emprunts à long terme et d'un salaire horaire comparable) et qui sont alors mises en relation avec le revenu agricole, on

obtient le bénéfice ou le déficit comptable de l'exploitation. Par analogie, il est aussi possible de calculer le revenu du travail en ne déduisant que les intérêts à verser du revenu agricole. Dans cette démarche, c'est la rentabilité des propres facteurs de production qui se trouve placée au premier plan.

Il est également possible d'analyser le revenu agricole en considérant l'usage qu'en fait la famille paysanne. Avec le revenu provenant d'activités accessoires hors de l'agriculture, celui-ci doit permettre à la famille paysanne de s'assurer une consommation décente. Outre le fait de pourvoir à sa consommation, la famille devrait disposer de suffisamment de fonds propres, que ce soit pour constituer sa prévoyance vieillesse et son épargne ou pour financer les investissements indispensables au renouvellement et au développement de l'exploitation.

En Suisse, la station de recherche ART de Tänikon procède, chaque année, à un dépouillement centralisé des résultats comptables d'un échantillon d'environ 3300 exploitations agricoles. Divers critères physiques (usage du sol, garde d'animaux, surfaces) permettent de classer les exploitations par types et par tailles. Les résultats comptables de ces exploitations sont pon-

Figure 7: Calcul du revenu agricole.



La question technique qui se pose lors de comparaisons est de savoir quelle valeur statistique retenir à cet effet. Une première possibilité est de comparer les moyennes arithmétiques des divers groupes. En cas de dispersion asymétrique des valeurs, et les revenus se répartissent souvent de façon asymétrique, il convient d'opter pour une comparaison des médianes de deux groupes. La médiane est une valeur qui partage un échantillon en deux parties de même effectif. S'agissant de la répartition des revenus, la médiane correspond donc à la valeur pour laquelle une moitié dispose d'un revenu plus élevé et l'autre moitié d'un revenu moins élevé.



dérés de sorte qu'ils représentent au mieux une part des exploitations sur l'ensemble de l'agriculture suisse. Ainsi, les résultats comptables de ces 3300 exploitations de référence reflètent la situation de 50 000 exploitations et couvrent plus de 90% de la production agricole.

La comptabilité centralisée constitue une des principales sources d'information pour évaluer la situation économique et le développement des exploitations agricoles. Cette évaluation peut se dérouler à l'échelle de l'exploitation individuelle en comparant les résultats comptables de cette dernière avec les résultats du dépouillement central pour la catégorie en question. Ces résultats peuvent aussi se prêter à des évaluations relevant de la politique agricole, par exemple dans le but de comparer les résultats des exploitations en fonction de leurs tailles, de leurs spécialisations ou de la zone de production où elles se situent.

B2 COMPARAISON AVEC LES AUTRES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE

L'article 5 de la loi fédérale sur l'agriculture stipule qu'il faut «permettre aux exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique de réaliser, en moyenne pluriannuelle, un revenu comparable à celui de la population active dans les autres secteurs économiques de la même région». Les résultats du dépouillement centralisé des données comptables des exploitations ont une fonction essentielle

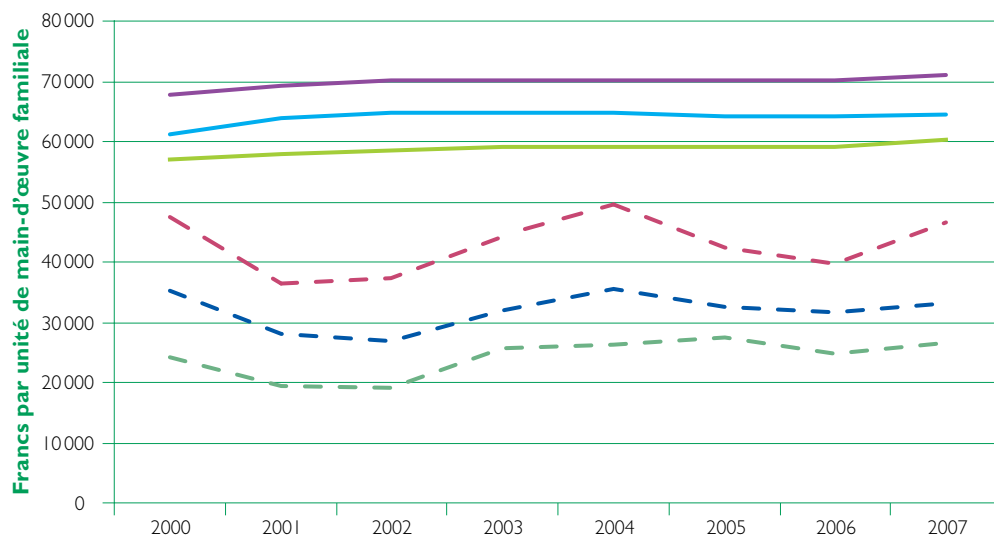
sur le plan politique; en effet, grâce à ces données, il devient possible de comparer la situation des revenus dans l'agriculture avec celle prévalant dans les autres secteurs de l'économie. Le revenu annuel du travail par unité de main-d'œuvre familiale constitue la valeur qui se prête le mieux à une telle comparaison, car elle établit une corrélation entre revenu et travail fourni. L'enquête sur la structure des salaires réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) livre des données concernant les salaires relevés pour le reste de la population dans les régions de plaine, des collines et de montagne. Ces données peuvent alors être comparées au

revenu du travail agricole. Concernant cette comparaison, il faut toutefois tenir compte des différences qui existent entre les deux groupes: en général, les agriculteurs disposent d'un logement bon marché, ils ne doivent pas faire de longs trajets pour aller au travail et peuvent en partie se nourrir de leur propre production. Cela dit, par rapport aux actifs dans les autres secteurs de l'économie, les agriculteurs doivent passer beaucoup plus de temps au travail, accepter de voir leur revenu et leur emploi du temps fluctuer considérablement au long de l'année et savoir prendre plus de risques en tant qu'entrepreneurs. La **figure 8** montre

Figure 8: Evolution réelle du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables OFS.

Comparaison par année et par région entre 2000 et 2007 (médiane, déflatée à partir de l'indice suisse des prix à la consommation). Source: OFS, ART Tänikon.

- Plaine: revenu comparable ■ Colline: revenu comparable ■ Montagne: revenu comparable
- Plaine: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ■ Colline: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ■ Montagne: revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale



I Correspond au rendement brut de l'époque.





Tableau 2: Différence prestation brute, coûts réels et revenu agricole.

Toutes les exploitations de référence; arrondi à 100 CHF. Source: ART Tânikon.

Position	Diff.	
	2007	2006/07
Prestation brute	242 600	15 800
Prestation brute de la production	151 800	13 200
Culture végétale	35 800	5 700
Élevage de bétail	116 000	7 600
Paiements directs	52 200	2 200
Para-agriculture, diverses prestations brutes	38 500	400
Coûts réels	181 400	7 500
Revenu agricole	61 100	8 200
Revenu du travail de la main-d'œuvre familiale	48 800	6 200
Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	39 500	5 000

l'évolution de revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et des salaires comparables de l'Office fédéral de la statistique en 2007.

Les exploitations situées dans les régions de plaine et de montagne ont connu une amélioration sensible de leurs revenus par rapport à la moyenne pluriannuelle, tandis que les revenus n'ont pas progressé dans les exploitations de la région des collines. Cependant, corrigé du renchérissement général, c'est-à-dire exprimé en prix réels, le revenu annuel moyen n'atteint plus que le niveau de bonnes années comme 2000 ou 2004.

Le décalage entre les revenus dans l'agriculture et les autres secteurs de l'économie s'avère considérable: dans les régions des collines et de montagne, le revenu agricole n'atteint même pas la moitié des salaires comparables. Entre les régions de production, les écarts restent aussi notables, et ils se sont même accentués suite aux bons

résultats obtenus par les exploitations de plaine. Ces disparités régionales concernent tant le revenu agricole que les salaires comparables, même si, parmi ces derniers les différences sont nettement moins marquées que pour le revenu agricole.

B3 LES FACTEURS D'INFLUENCE DU REVENU AGRICOLE

La formation du revenu agricole dépend du volume de la production, du prix de vente des produits, ainsi que du coût des agents de production et de la consommation intermédiaire. Outre ces grandeurs liées à la production, les paiements directs jouent aussi un rôle important: ils représentent en moyenne un cinquième, voire plus d'un tiers en zone de montagne, de la prestation brute des exploitations. La progression des revenus constatée en 2007 est essentiellement le résultat d'une hausse de la prestation

brute dans les exploitations. Le **tableau 2** montre les variations des différents comptes de production par rapport à l'année précédente.

Selon les produits, les prix à la production subissent d'importantes variations d'une année à l'autre, voire au cours d'une même année. Le renchérissement de nombreux produits qui est intervenu sur le marché intérieur en 2007 s'inscrivait dans un contexte de forte hausse des prix sur le marché mondial. Vers la fin de l'année dernière, les prix nominaux de certains produits agricoles, notamment du blé, ont atteint un nouveau record historique. Mesurés en valeurs réelles, les prix sont toutefois restés inférieurs aux pics des années 70 et 80.² En raison de la protection douanière et d'un taux d'approvisionnement indigène parfois élevé, la flambée des prix sur le marché mondial n'a eu aucune incidence directe sur les prix en Suisse, mais elle a surtout contribué à réduire les écarts de prix avec le marché mondial. Dans l'intervalle, les prix du marché mondial sont retombés à un niveau nettement plus raisonnable. Il faut toutefois s'attendre à ce que, sur le marché mondial, les prix se maintiennent à un niveau plus élevé qu'au cours des 20 dernières années en raison d'une demande en pleine expansion (tout en présentant une volatilité plus marquée). Ce sont là les conclusions des

² Cette récente hausse des prix des produits agricoles s'explique par plusieurs facteurs concernant tant l'offre que la demande: de mauvaises récoltes dans plusieurs régions du globe, le faible volume des stocks, la forte hausse de la demande induite par les économies émergentes, l'utilisation de cultures pour la production énergétique, les restrictions d'exportation et les réactions sur les bourses internationales ont contribué à la flambée des cours.



prévisions à long terme de plusieurs institutions telles que l'OCDE, le Département agricole américain USDA et l'Institut de recherche FAPRI.

Les prix élevés sur le marché mondial se font aussi sentir du côté des coûts, en particulier pour les engrais, les moyens énergétiques et les aliments fourragers, dont une grande partie est importée. La **figure 9** montre l'évolution de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPA) et de l'indice des prix à la production agricole (IPP). Il est frappant de constater que les prix des moyens de production agricole, après avoir suivi une évolution plus lente que les prix à la production durant les années 90, sont bien remontés ces dernières années et évoluent désormais pratiquement en phase avec les prix à la production. La hausse du coût des prix des moyens de production agricole découle en premier lieu du renchérissement des moyens de production non agricoles. Depuis le début de l'année 2007, les coûts de certains moyens de production ont bondi de façon spectaculaire. S'agissant des prix des moyens énergétiques et des engrais du commerce, on peut même parler d'explosion des prix (renchérissement entre juillet 2007 et juillet 2008: combustibles pour le chauffage +55%, carburants +34%, engrais et amendements +65%). Dans de telles conditions, il devient de plus en plus difficile, pour les exploitations, d'améliorer leurs revenus en réduisant les coûts.

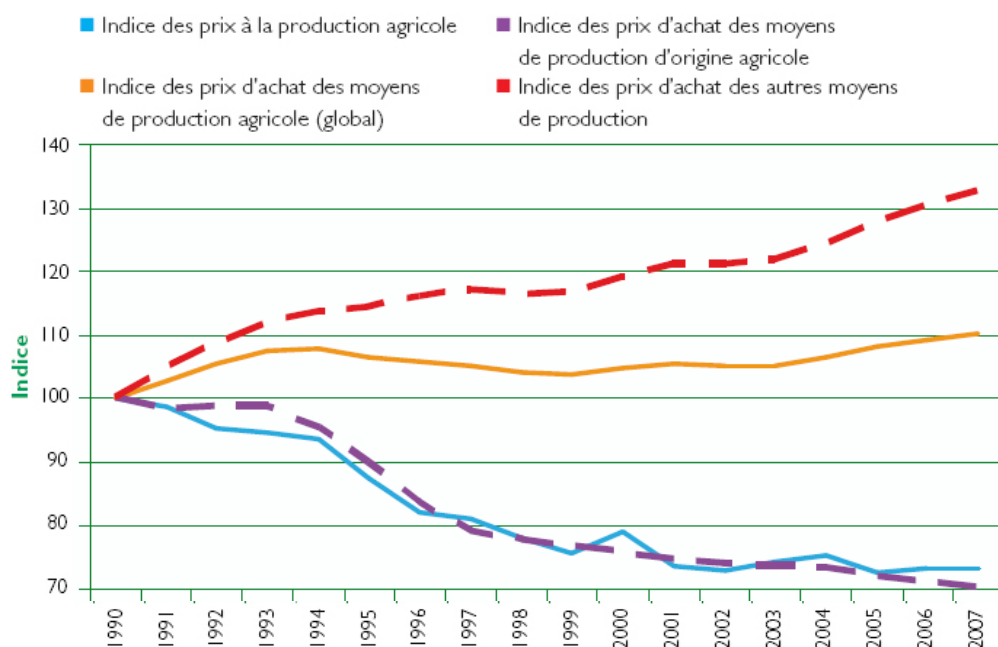
En conclusion, force est de constater qu'en ce qui concerne les revenus, il existe encore un besoin de rattrapage important dans l'agriculture par rapport aux autres secteurs de l'économie. Pour les exploitations de plaine et de montagne, les bons résultats

de 2007 constituent un premier pas dans la bonne direction. Encore faudra-t-il que cette tendance se confirme sur plusieurs années pour se rapprocher des salaires comparables. A plus long terme, la hausse des prix des produits agricoles sur le marché mondial contribuera certes à réduire l'écart par rapport aux prix suisses. Cela dit, la différence de prix restera néanmoins si élevée que l'ouverture croissante des frontières qui interviendrait dans le cadre d'accords commerciaux à un niveau bilatéral ou international exercera forcément une grande pression sur les prix. Une ouverture des marchés placerait l'agriculture devant un grand défi et écarterait toute perspective d'augmentation notable du revenu agricole.

En effet, cette ouverture entraînerait vraisemblablement une baisse des prix à la production, tandis que les coûts de production resteraient élevés ou continueraient même d'augmenter.

Figure 9: Evolution des indices des prix d'achat des moyens de production agricole (IPA) et des prix à la production agricole (IPP).

Base: 1990=100. Source: OFS.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie C: La cherté de l'agriculture – un mythe persistant

28

CI LES DÉPENSES PUBLIQUES LIÉES À L'AGRICULTURE

Les collectivités publiques, à savoir la Confédération, les cantons et les communes, rémunèrent les prestations d'intérêt général de l'agriculture en allouant des paiements directs et d'autres aides aux familles paysannes. La part des dépenses publiques totales liées à l'agriculture n'a cessé de baisser: en 2006, les dépenses destinées au secteur primaire ne s'élevaient plus qu'à 2,98% des dépenses totales.

Les collectivités publiques soutiennent le secteur primaire. Ce secteur économique regroupe les activités liées à l'exploitation

de ressources naturelles (agriculture, sylviculture). Les aides directes attribuées à l'agriculture englobent les montants alloués par la Confédération, les cantons et les communes suisses. Dès le passage, en 1993, au nouveau système de soutien à l'agriculture, en application de l'article 104 de la Constitution fédérale, le mode d'attribution des moyens financiers voués au secteur agricole a fortement évolué. Basé auparavant sur le soutien des prix aux marchés, il est passé à un système fondé sur le principe dit des paiements directs. Le but de ces paiements directs est de rétribuer les prestations d'intérêt général fournies par les familles paysannes. Par la même occasion, ces paiements doivent permettre de compenser la baisse du revenu agricole et préserver la production suisse.

Les dépenses publiques

Les dépenses publiques sont l'ensemble des dépenses consenties par la Confédération, les cantons et les communes. Leur financement est assuré par les recettes publiques, pour la plus grande part par les impôts et les contributions. Les flux financiers de l'Etat sont classifiés par fonction, en douze secteurs. La répartition des opérations financières par secteur doit, en particulier, faire ressortir le coût d'exécution des diverses tâches et l'importance de ces dernières par rapport à l'ensemble des dépenses des collectivités. Ces dépenses sont consacrées à des domaines tels que la formation, la prévoyance sociale, la défense nationale, l'administration générale, la santé ou l'économie publique. Les collectivités publiques ont dépensé plus de 130 milliards de francs par année depuis 2002 en Suisse. En 2006, les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes se sont élevées à 141,8 milliards de francs, ce qui correspond à une augmentation de 1,65 milliard de francs ou de 1,17% par rapport à l'année précédente (**tab. 3**). Selon les douze groupes des fonctions des dépenses, l'évolution des différents postes ne s'est pas faite dans les mêmes proportions entre 2005 et 2006. Sur l'ensemble des postes principaux, les variations notées ont évolué de -3,01% à +5,24%. Les fonctions ayant le plus fortement baissé sont celles de la défense nationale (-3,01%), du trafic (-2,37%) et des relations avec l'étranger (-1,93%). Les postes affichant la plus forte augmentation sont les finances et impôts (+5,24%), la culture et loisirs (2,17%), et la prévoyance sociale (+2,00%).

Tableau 3: Répartition et évolution des dépenses publiques totales (2005 et 2006).

Chiffres arrondis, en millions de francs. Source: OFS (octobre 2008).

Fonctions	2005	2006	Variations en %
Relations étrangères	2 449	2 402	-1,93%
Culture et loisirs	4 237	4 331	2,17%
Défense nationale	4 909	4 766	-3,01%
Environnement	4 901	4 980	1,59%
Economie publique	6 206	6 278	1,12%
Economie publique Agriculture	4 230	4 229	-0,01%
Economie publique divers	1 976	2 048	3,48%
Justice, police, police du feu	8 097	8 254	1,90%
Administration générale	9 011	9 076	0,72%
Finances et impôts	9 525	10 051	5,24%
Trafic	14 842	14 498	-2,37%
Santé	19 826	20 051	1,12%
Enseignement	27 415	27 802	1,39%
Prévoyance sociale	28 729	29 314	2,00%
Dépenses totales	140 147	141 803	1,17%



Baisse des dépenses réelles liées à l'agriculture

De 2005 à 2006, les montants alloués à l'agriculture ont baissé de 0,01%. En tenant compte des effets dus à l'inflation observée au cours de ces deux années, respectivement 1,25% et 0,95%, la correction est encore plus importante. Le financement de la politique agricole n'a pas contribué à l'augmentation des dépenses dédiées à l'économie (+1,12%). En tenant compte de la non-compensation de l'inflation et de la stagnation réelle des dépenses publiques versées à l'agriculture, l'examen de ces chiffres indique que le secteur agricole contribue dans une proportion non négligeable et de manière active aux efforts de limitations des coûts et restrictions budgétaires consenties par l'ensemble des collectivités publiques de Suisse. Cependant, l'évolution négative des montants réels perçus par le secteur agricole se poursuit.

Attribution des charges financières publiques

Les dépenses publiques liées à l'agriculture représentent 2,98% des dépenses globales des collectivités publiques (**fig. 10**), soit une enveloppe financière globale de 4229 millions de francs en 2006. La seule fonction dont les charges sont inférieures à ceux du secteur agricole sont les dépenses consacrées aux relations avec l'étranger (1,69%, 2402 millions). Les dépenses les plus importantes sont attribués aux secteurs de la prévoyance sociale avec 20,67% des dépenses (29 314 millions), de l'enseignement (19,61%, 27 802 millions) et de la santé (14,14%, 20 051 millions). Pour ces trois secteurs, les dépenses s'élèvent à près de 54,4% des charges financière des collectivités publiques (77 167 millions).

Figure 10: Répartition des dépenses publiques liées à l'agriculture en 2006.

Source: OFS (octobre 2008).

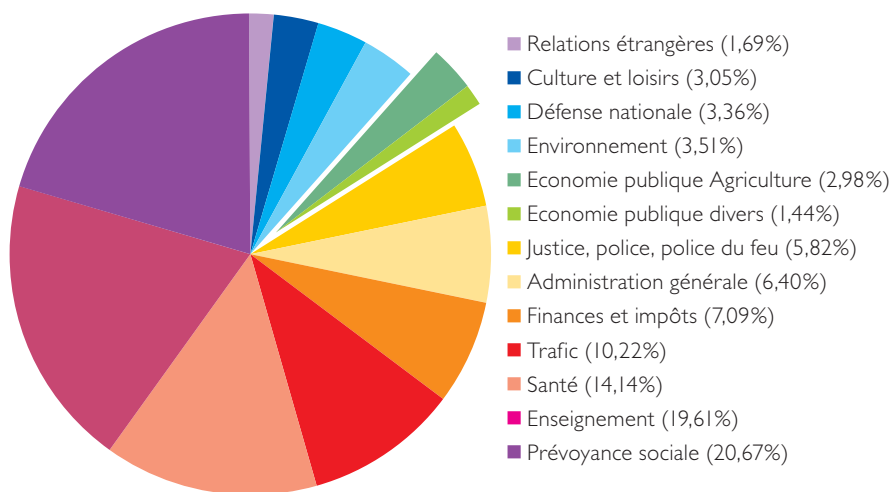
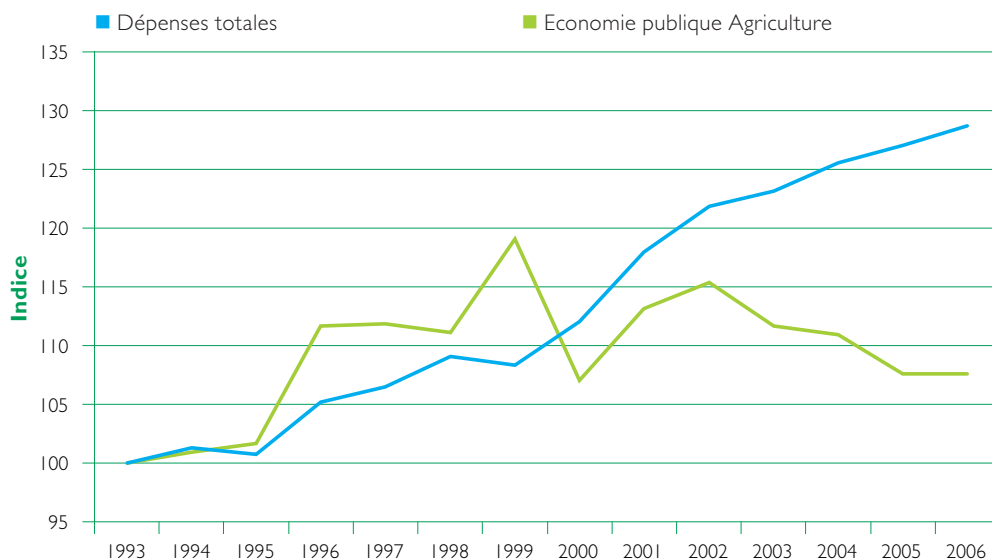


Figure 11: Evolution comparée indexée des dépenses publiques totales et liées à l'agriculture.

Source: OFS (octobre 2008).





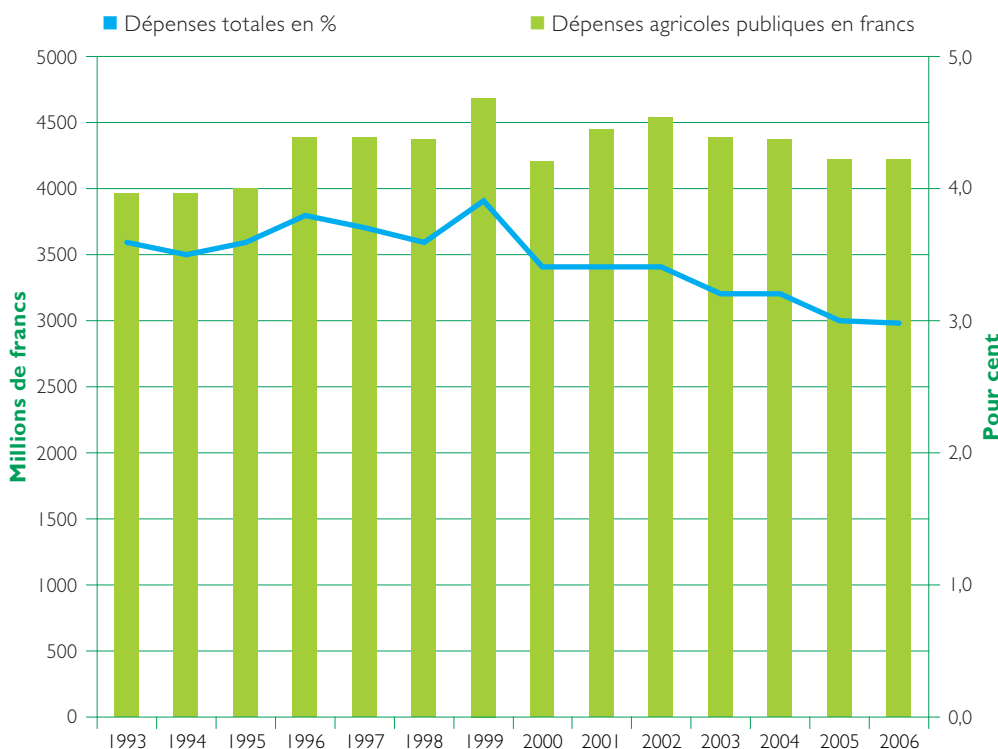
Qu'est-ce qu'un indice?

Un indice, par l'indexation de montant à une année de référence, permet de mesurer le niveau d'évolution, par exemple de prix, dépenses ou revenus, durant une période donnée. En règle générale, l'année de référence fait fonction de base (100). L'indexation permet de mieux visualiser et interpréter des variations dans le temps en référence à l'année ou période de référence. Un des indices les plus connus est l'indice des prix à la consommation (IPC). C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. L'IPC suisse mesure l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés. Il indique de combien les consommateurs doivent augmenter ou diminuer leurs dépenses pour maintenir le même volume de consommation malgré les variations de prix et permet d'estimer la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages.

Les collectivités dépensent toujours moins pour l'agriculture

Depuis 1993, date de l'entrée en vigueur du régime de soutien à l'agriculture par les paiements directs, l'indice des dépenses des collectivités publiques destinées à l'agriculture est passé de 100, pour l'année de référence en 1993, à 108 en 2006 (fig. 11). Dans le même temps, l'indice des dépenses totales n'a cessé d'évoluer vers le haut pour atteindre un indice de 129. De 1993 à 1999, l'évolution de l'indice des dépenses agricoles a une croissance légèrement supérieure à celui des dépenses globales. Dès l'an 2000, il subit une correction importante et poursuit un développement négatif par la suite. L'accroissement des montants entre 1995 et 1998 est dû au passage progressif du régime du soutien des prix du marché au système des paiements directs. Le pic de 119 de l'indice des dépenses agricoles atteint en 1999 est corrélé avec les dépenses extraordinaires transitoires uniques destinées à l'assainissement du marché laitier. L'évolution des dépenses liées à l'agriculture est proportionnellement en nette diminution à l'heure actuelle. Depuis 1993, les dépenses publiques globales de la Confédération, des cantons et des communes n'ont cessé d'augmenter. Les statistiques de l'OCDE les plus récentes démontrent que le niveau de soutien des collectivités publiques aux producteurs a baissé considérablement en Suisse, passant de 78% en 1986-88 à 60% en 2007³.

Figure 12: Dépenses agricoles publiques annuelles (CHF) et part des dépenses agricoles aux dépenses publiques totales. Source: OFS.



³ Les politiques agricoles des pays de l'OCDE: Suivi et évaluation 2007 – ISBN 978-92-64-02748-0 – OCDE 2007.



L'agriculture coûte toujours moins à l'Etat

Depuis 1993, la part des dépenses publiques destinées à l'agriculture n'a cessé de diminuer (fig. 12). Ayant durant plusieurs années oscillé entre 3,6 et 4,0%, le pourcentage des dépenses agricoles est passé sous la barre des 3,0% en 2006 pour atteindre seulement 2,98%. Cette tendance négative se fait non seulement sentir en chiffres réels d'une part par la non-indexation à l'inflation constatée depuis 1993, mais d'autre part aussi par la réduction du montant nominal des soutiens destinés au secteur. Depuis 2002, le montant nominal total est passé de 4540 à 4229 millions de francs en 2006, des versements correspondant à une diminution de plus de 300 millions de francs en cinq ans. Cette diminution des soutiens publics entre 2002 et 2006 s'exprime par une baisse de moyens de plus de 5000 francs pour chaque exploitation agricole suisse.

C 2 ALIMENTATION: LA SUISSE N'EST PAS UN ÎLOT DE CHERTÉ

Le chapitre précédent s'est intéressé aux subventions accordées à l'agriculture par la Confédération, les cantons et les communes par rapport aux dépenses publiques totales. L'essentiel du revenu réalisé par une exploitation provient cependant de la vente de produits. Ceux-ci parviennent au consommateur en passant par les secteurs situés en aval de la production, à savoir la transformation et le commerce. Les prix en magasin donnent souvent lieu à des discussions dans l'opinion publique, qui estime qu'ils sont trop élevés. En regardant de plus près les prix des denrées alimentaires, le pouvoir d'achat, la

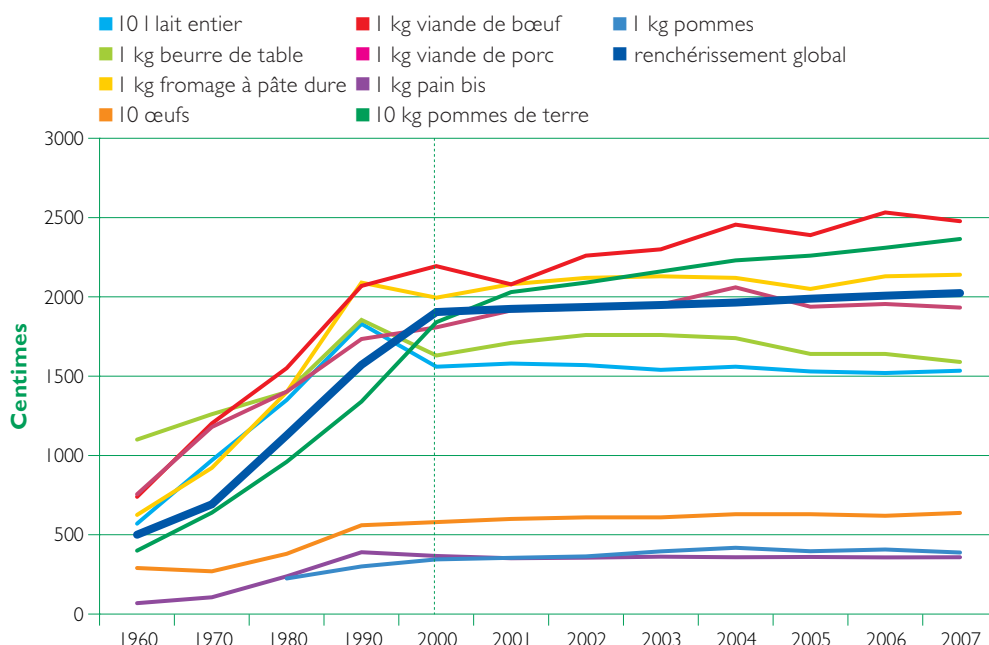
structure des dépenses des ménages, ainsi que les marges entre les prix à la production et les prix à la consommation, il est possible de constater que ces critiques sont dépourvues de tout fondement, et que les matières premières agricoles ne constituent qu'une petite fraction du prix final.

Les prix de l'alimentation

La Suisse continue de faire parler d'elle comme îlot de cherté. Jugés trop élevés et accusés de renchérir la vie des consommateurs, les prix des denrées alimentaires sont souvent mis en cause dans les débats. Quel crédit donner à ces allégations? Il faut, pour y voir plus clair, tenir compte de deux composantes: du prix absolu des denrées alimentaires en magasin d'une part, et de l'autre, du pouvoir d'achat des consommateurs.

Figure 13: Evolution des prix alimentaires en Suisse.

Valeurs nominales de 1960 à 2007. Source: OFS.





Prix de l'alimentation de plus en plus stables

En Suisse, les prix de l'alimentation se sont dans l'ensemble stabilisés au cours des dernières années, après avoir connu une forte hausse jusque dans les années 90 (fig. 13). Les pommes de terre et la viande de bœuf figurent parmi les produits qui ont connu une légère hausse de prix ces dernières années, tandis que le lait, le beurre et le pain présentent plutôt une tendance à la baisse. Les prix d'autres produits, tels que le fromage, les œufs, la viande de porc ou les pommes, sont restés stables malgré quelques fluctuations ces derniers temps.

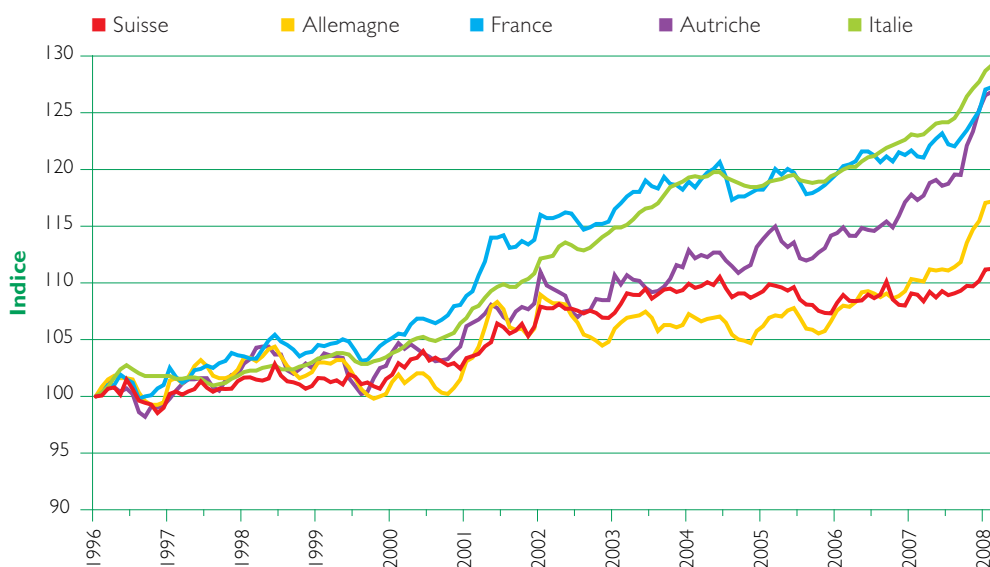
La situation est tout autre à partir du moment où l'on tient non seulement compte de l'évolution des prix à la consommation mais aussi du renchérissement (augmentation générale des prix) de plus de 10% ces

dernières années. On peut constater que les prix de l'alimentation ont baissé par rapport à ceux d'autres biens. Par conséquent, les prix des denrées alimentaires ont contribué à atténuer le renchérissement général. Il s'avère encore plus intéressant de comparer les indices des prix des produits alimentaires en Suisse et dans les pays limitrophes (fig. 14). Les prix de l'alimentation n'ont en moyenne que légèrement augmenté en Suisse, tandis qu'à l'étranger, ils ont parfois connu un renchérissement spectaculaire. C'est fut notamment le cas dans des pays autrefois réputés bon marché, à l'instar de l'Italie. Les consommateurs doivent aussi dépenser de plus en plus en France et en Autriche, où les prix ont presque augmenté d'un tiers en une dizaine d'années. Avec un euro fort, les différences de prix entre la Suisse et les pays limitrophes s'effacent pratiquement.

Les Suisses ont un pouvoir d'achat élevé

Le pouvoir d'achat se mesure au moyen de la hauteur des salaires et se réfère aux possibilités financières d'une personne dans un endroit donné. Au sens propre, il décrit la capacité financière d'un acheteur potentiel. On distingue le pouvoir d'achat de la monnaie, qui est la quantité de biens et de services que l'on peut obtenir avec une unité monétaire, du pouvoir d'achat du salaire, qui est la quantité de biens et de services que l'on peut se procurer avec une unité de salaire. Le pouvoir d'achat dépend fortement de l'inflation. Si les prix augmentent à salaires constants, le pouvoir d'achat diminue. Par conséquent, le pouvoir d'achat constitue un déterminant du niveau de vie. La banque UBS⁴ réalise des études régulières sur les pouvoirs d'achat aux quatre coins du globe. Elle y compare, dans plusieurs villes du monde, les prix de divers biens et services aux salaires correspondants. La comparaison porte aussi sur un panier comprenant 39 produits alimentaires. En 2006, ce panier coûtait 532 euros à Zurich et 515 euros à Genève, un prix de 53% supérieur à la moyenne des autres villes européennes retenues. Cela dit, Zurich et Genève devançant aussi de loin ces autres villes au classement des salaires nets versés (après déduction des impôts et des cotisations sociales, en 2006 également). Des salaires très élevés et une faible ponction des revenus font plus que compenser le niveau de cherté. Selon cette étude, les Suisses disposent du meilleur pouvoir d'achat, suivis par les habitants de Los Angeles et de Dublin. Il suffit de travailler 5 minutes pour pouvoir acheter 1 kilo de riz en Suisse, contre 15 minutes à Munich ou même 31 à Sofia.

Figure 14: Comparaison des indices des prix des produits alimentaires en Suisse et dans les pays limitrophes. Exprimés en pourcentage des prix de 1996. Source: Eurostat.



⁴ http://www.ubs.com/lff/wealthmanagement/wealthmanagement_research/prices_earnings.html (Prix et salaires, mise à jour 2008)



L'alimentation ne représente qu'une petite part dans les dépenses des ménages

Selon l'enquête fédérale sur la consommation, la part des dépenses des ménages consacrée aux produits alimentaires et aux boissons non alcoolisées (hors gastronomie) est tombée à 7,7% ces dernières années (**fig. 15**). A titre de comparaison: en 1960, 27% de l'argent disponible était destiné à l'achat de denrées alimentaires. En 1910, même près de la moitié du budget. Par conséquent, les minutes de travail requises afin d'acheter des produits alimentaires ont chuté de manière spectaculaire durant ces dernières décennies (**tab. 4**). Les habitants des pays les plus pauvres utilisent toujours les trois quarts, voire plus, de leur argent pour se nourrir au quotidien. Avec une part chiffrée à 7,7% à l'heure actuelle, la Suisse occupe la première place en comparaison à l'échelle mondiale. Une comparaison avec nos pays voisins montre que les Allemands et les Autrichiens nous suivent de près, tandis que les Français et les Italiens consacrent déjà une part plus importante de leur budget (11%) à l'alimentation. Il existe cependant aussi des différences en Suisse, en fonction du type de ménage. Si les ménages comptant au moins trois enfants dépensaient 10% de leur revenu pour l'alimentation en 2005, cette part ne s'élevait qu'à 4,8% dans les ménages formés d'une seule personne. La situation s'avère surtout plus problématique dans les ménages qui ne disposent que d'un budget serré, car leurs revenus se sont contractés sous l'effet de l'inflation, alors que beaucoup de leurs dépenses demeurent incompressibles. Il reste possible d'économiser sur l'alimentation, même si le potentiel en découlant est plutôt modeste au regard

de la part que prend l'alimentation dans les dépenses du ménage. En outre, ces valeurs comprennent déjà tous les biens de consommation attribuables au segment de luxe. En font partie des produits haut de gamme, tels que «Sélection» de Migros, «Fine Food» de Coop, «Primess» de Denner, le label du bourgeon bio, des marques exclusives de viande, ainsi que des magasins de produits fins comme Globus ou Marinello. Le rapport de 2008 du WWF sur la consommation en Suisse montre que les produits biologiques ont atteint 4,7% du chiffre d'affaires alimentaire total en 2007. Cette proportion fait des Suisses les champions du monde du bio. Une étude de l'institut de sondage IHA⁵ sur l'achat de chocolat par gammes de prix en Suisse et à l'étranger aboutit à des résultats semblables: plus un chocolat est cher et de qualité, mieux il se vend en Suisse. La Suisse est un pays de gourmets.

Tableau 4: Temps de travail requis en minutes pour acheter des produits choisis en Suisse.

Source: USP.

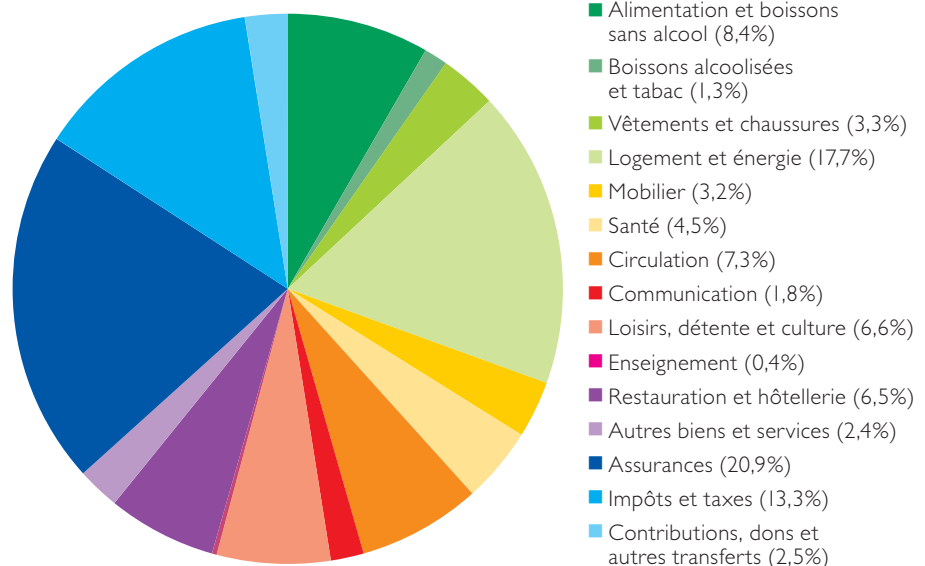
	1952	2007
Beurre de table (1 kg)	226	33
Viande de porc (1 kg)	163	40
Pomme de terre (1 kg)	8,3	5

Les prix de l'alimentation en comparaison internationale

La production de produits alimentaires est et reste une compétence-clé des paysans suisses. Les consommateurs bénéficient d'aliments sûrs et de première qualité, produits selon des normes écologiques rigoureuses et dans le plus grand respect des animaux. Cette plus-value a toutefois son prix, notamment en raison des contraintes topographi-

Figure 15: Structure des dépenses d'un ménage en 2005 (en %).

Source: OFS.



⁵ voir la figure 20 dans la partie D



Figure 16: Niveau des prix de l'alimentation dans divers pays de l'UE et en Suisse.

Variation par rapport à la moyenne de l'UE-27 en 2006. Source: Eurostat.

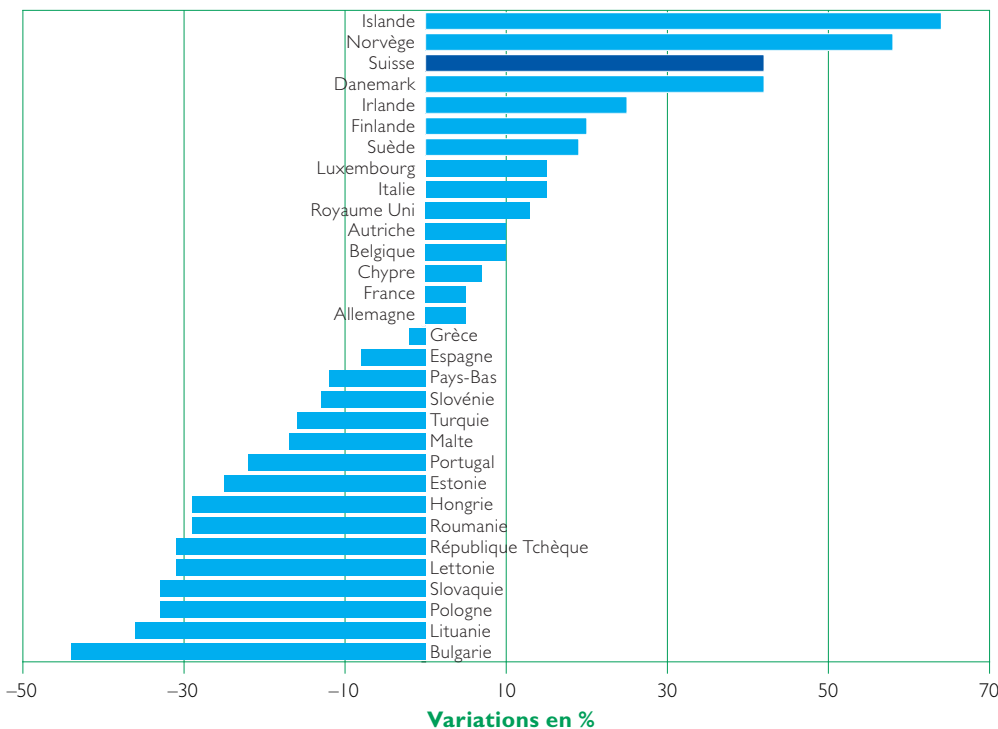
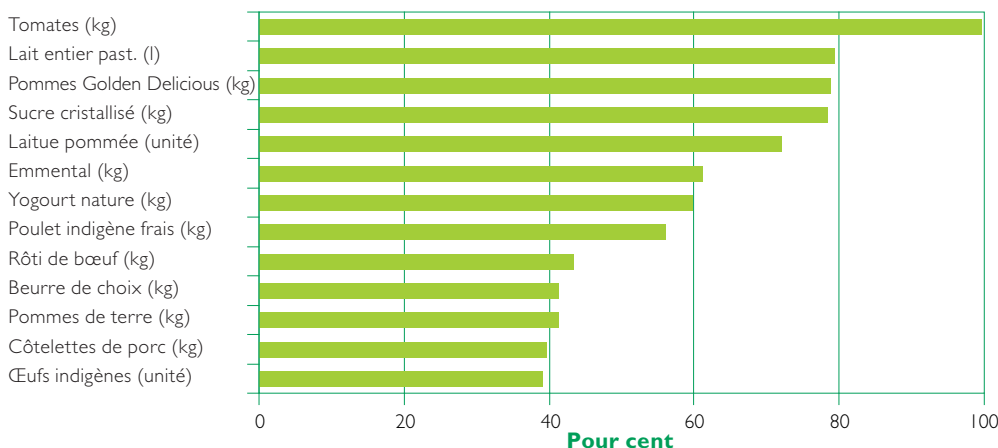


Figure 17: Comparaison des prix de l'alimentation en Suisse (100%) et dans le Bade-Wurtemberg. Source: ZMP Allemagne, OFAG et OFS.



ques et climatiques ou du niveau élevé des coûts (p.ex. salaires et loyers) en Suisse, dont les répercussions se font aussi sentir sur les secteurs en aval comme la transformation, le commerce et la vente. Selon les statistiques, les consommateurs suisses doivent déboursier 35% à 53% de plus qu'un habitant moyen de l'UE pour son alimentation. Il convient de souligner ici qu'il existe toutefois de grandes différences à l'intérieur même de l'UE (fig. 16). D'après ces chiffres d'Eurostat, le niveau des prix en Suisse est supérieur de 42% à celui de l'UE-27 et à égalité avec le Danemark. Toujours selon Eurostat, l'alimentation coûte encore plus cher en Islande et en Norvège, où les prix dépassent la moyenne européenne de 64 et 58%.

L'Allemagne constitue le premier partenaire commercial de la Suisse et la destination la plus prisée pour des voyages d'achats transfrontaliers. Le marché allemand se caractérise par des prix très bas dans l'alimentation. Ils sont le résultat d'une forte concentration (dix sociétés se partagent 86% du chiffre d'affaires total) et de l'intense guerre des prix que se livrent les chaînes de magasins. Sans surprise, les discounters détiennent donc une part de marché de 40%. Une comparaison des prix à la consommation entre la Suisse et le land limitrophe du Bade-Wurtemberg montre qu'il existe de grandes différences de prix selon les produits (fig. 17). Les écarts les plus minces ont été observés pour les fruits et les légumes, ainsi que les produits laitiers, à l'exception du beurre qui coûte beaucoup moins cher dans le Bade-Wurtemberg. Le beurre figure en effet parmi les produits d'appel traditionnels des magasins allemands. De grandes différences de prix existent aussi pour la viande



et les œufs. Elles s'expliquent en partie par les normes plus strictes que la Suisse applique en matière de protection des animaux (qui a néanmoins permis de lancer toute une série de labels haut de gamme), ainsi que par le coût élevé des fourrages. Pour finir, le prix de la viande en Suisse s'avère aussi plus élevé en raison d'un processus de mise en valeur à fort coefficient de main-d'œuvre et d'une découpe de meilleure qualité.

Prix à la production

Une comparaison internationale des prix à la consommation a montré que les Suisses doivent déboursier, suivant les sources statistiques, 35% à 53% de plus que leurs voisins européens pour leur alimentation. Grâce au niveau élevé des salaires, les Suisses arrivent néanmoins en tête du classement mondial pour le pouvoir d'achat dont ils disposent. En d'autres termes, même s'il faut dépenser plus pour l'alimentation en Suisse, elle y demeure comparativement moins chère qu'ailleurs. Un ménage moyen ne consacre que 7,7% de son budget à l'alimentation. Toujours est-il que les prix de l'alimentation, soi-disant trop élevés, sont de plus en plus souvent mis en cause par l'opinion publique et la classe politique. Par ailleurs, les événements politiques actuels laissent souvent croire que ce sont les prix des matières premières de l'agriculture suisses qui sont responsables des prix trop élevés en magasin. Ce chapitre va donc s'intéresser de plus près aux prix à la production.

L'évolution des prix à la production

Depuis la réforme de la politique agricole suisse au début des années 90, les prix à la production n'ont connu qu'une seule direction: la baisse. En 2007, après 17 ans de réforme, les recettes des agriculteurs

Figure 18: Evolution de l'indice des prix à la production agricole (IPP), de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) et du groupe de l'alimentation.

Exprimés en pourcentage des valeurs de 1990. Source: OFS, USP.

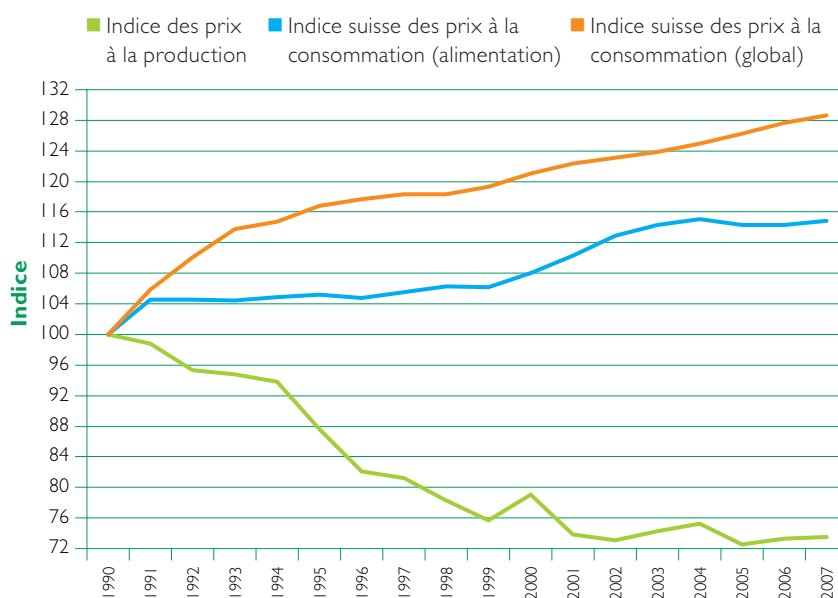
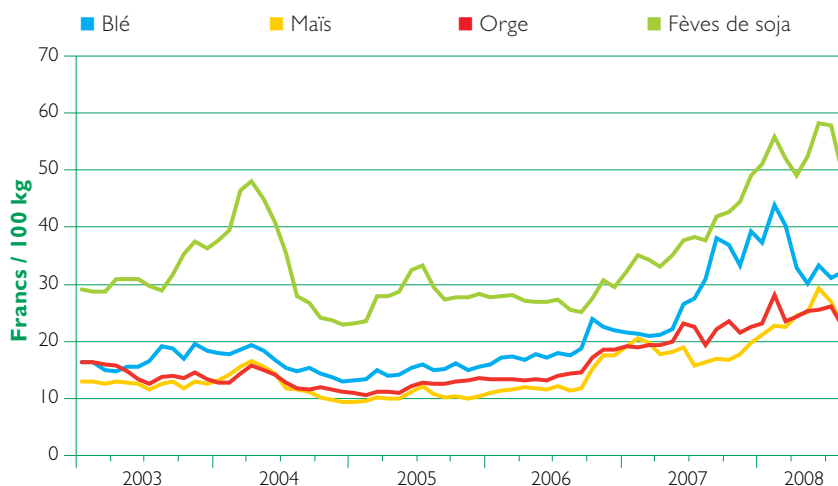


Figure 19: Evolution des prix mondiaux dans la production végétale.

Prix des bourses internationales en francs / 100 kg. Source: Bourses internationales.





avaient reculé d'un quart par rapport à 1990 (**fig. 18**). L'évolution des prix à la consommation (IPC) fait état d'un renchérissement de 28% durant cette même période. Si l'on ne considère que le groupe de l'alimentation, les prix ont connu une hausse qui, bien que plus modérée, s'est élevée à 15%. Force est de constater que, même si l'agriculture suisse est devenue nettement moins chère, cela n'a en rien empêché le renchérissement des produits alimentaires dans les magasins. Une explication possible est à chercher dans la part des prix des matières premières dans les prix à la consommation (voir chapitre «La part des prix à la production dans les prix à la consommation», page 37). Pour commencer, il peut sembler utile de revenir sur les variations récentes des prix sur le marché mondial et les conséquences que cela implique.

Explosion des prix sur le marché mondial

Sur le marché mondial aussi, les prix des matières premières agricoles restent figés à très bas niveau depuis plusieurs années. Ils présentent néanmoins d'importantes fluctuations, suivant l'issue des récoltes. Les aides à

l'exportation et les liquidations d'excédents déguisées en aides au développement ont entraîné une baisse des prix réels jusqu'en 2006. Par conséquent, il existait un très grand écart entre les prix suisses, protégés par des droits de douane, et les prix sur le marché mondial. Un retournement de tendance semble s'être amorcé ces deux dernières années. Divers facteurs ont déclenché un véritable boom des prix des matières premières agricoles, menant à des hausses parfois spectaculaires et des cours qui continuent d'ailleurs de grimper (**fig. 19**).

Cette hausse des prix s'explique, pour l'essentiel, par le fait que les besoins grandissants induits par la croissance démographique sont venus dépasser une production stagnante. Qui plus est, la consommation de viande se trouve en plein essor dans les pays émergents, ce qui nécessite des surfaces de plus en plus étendues pour produire des fourrages. La situation mondiale s'est aussi détériorée avec la hausse du prix du pétrole, entraînant l'abandon de grandes cultures vivrières (p.ex. de maïs) au profit de la production de carburants. Les pertes

de production causées par des intempéries constituent un autre facteur qu'on ne saurait ignorer. Obéissant aux règles du marché, la raréfaction mondiale s'est soldée par de très nettes hausses de prix. En toute logique, ces dernières ont provoqué des vagues de spéculation boursière qui sont encore venues renforcer la tendance à la hausse.

Les corollaires d'une hausse du prix des matières premières

Les habitants des pays les plus pauvres, qui dépensent déjà une grande partie de leur revenu pour se nourrir, sont les premières victimes de cette évolution, car l'alimentation devient tout simplement hors de prix pour eux. Quant aux paysans suisses, ils ne profitent guère de cette tournure des événements, étant donné que leurs prix sont de loin supérieurs à ceux pratiqués sur le marché mondial. En revanche, ils deviennent plus concurrentiels du fait que les écarts de prix se réduisent par rapport à l'étranger et au marché mondial. L'exemple du blé panifiable illustre ce phénomène: au début de 2008, à qualité égale, le blé suisse coûtait moins cher que du blé importé.⁶

Tableau 5: Impact réel du renchérissement de matières premières sur les prix à la consommation.

Source: USP.

Produit	Prix de détail actuel	Unité	Prix matière première	Part dans le prix final	Renchérissement	Augmentation du prix final	Nouveau prix de détail
Pain bis	1.95 Fr.	0,50 kg	0.53 Fr./kg	13,0%	10%	1,1%	1.97 Fr.
Pommes frites	19.90 Fr.	2,50 kg	1.00 Fr./kg	3,2%	10%	1,3%	20.16 Fr.
Lait pasteurisé	1.40 Fr.	1,00 l	0.67 Fr./kg	48,0%	10%	4,8%	1.47 Fr.
Yogourt framboises	1.20 Fr.	0,36 kg	0.67 Fr./kg	16,0%	10%	1,6%	1.22 Fr.
Boisson mélangée café-lait	1.90 Fr.	0,23 l	0.67 Fr./kg	6,0%	10%	0,6%	1.91 Fr.
Gruyère doux	4.00 Fr.	0,25 kg	0.72 Fr./kg	53,0%	10%	5,3%	4.21 Fr.
Pommes classe I	3.90 Fr.	1,00 kg	1.16 Fr./kg	30,0%	10%	3,0%	4.02 Fr.



Les variations extrêmes prévalant sur le marché mondial ont fini par avoir des répercussions en Suisse: à la fin 2007 et au cours de 2008, il a été possible d'observer un retournement de tendance dans l'évolution des prix. Le lait et les céréales ont bénéficié de prix plus rémunérateurs comme le prix de la viande. De l'autre côté, les coûts de production (engrais, énergie, fourrages, machines, etc.) se sont aussi orientés à la hausse et ont ainsi privé les exploitations d'une réelle amélioration de leur revenu net.

La part des prix à la production dans les prix à la consommation

Il paraît raisonnable de partir du principe que l'époque où les prix des produits alimentaires ne cessaient de baisser est désormais révolue. L'exemple du sucre a pourtant montré que les prix n'évoluent pas toujours dans une seule direction. Après avoir atteint des sommets à l'automne 2006, le prix du sucre s'est replié jusqu'à son niveau antérieur sur le marché mondial. Pour rester réaliste, les prix des produits agricoles devraient, selon toute probabilité, se stabiliser à un niveau plus élevé qu'avant 2006. En revanche, les craintes d'une hausse massive des prix à la consommation n'ont aucune raison d'être. Comme déjà exposé plus haut et illustré à la **figure 18**, les prix à la production n'exercent qu'une incidence marginale sur les prix à la consommation.

C'est aussi ce que montrent quelques exemples dans l'hypothèse réaliste d'une hausse de 10% des matières premières en Suisse: à l'heure actuelle, 1 kilo de pain bis coûte 3.20 francs. Le paysan touche 42 centimes pour le blé. Si le prix du blé augmente de

10%, le boulanger devra payer 4 centimes de plus au paysan pour la matière première. Comme la Suisse ne pratique plus des prix au centime, le prix en magasin ne devrait pas augmenter de plus de 5 centimes par kilo. Au passage, c'est aussi la marge des échelons intermédiaires de transformation qui augmenteraient de 1 centime. Plus un produit est transformé, moins une hausse du prix des matières premières aura des conséquences sur le prix final du produit. Dans le cas d'une boisson mélangée à base de café et de lait, une augmentation de 10% du prix du lait n'entraînera qu'une hausse de 1 centime du prix à l'étalage. Sur une hausse de prix de 5 centimes, 4 centimes viendraient augmenter la marge bénéficiaire des fabricants ou des commerçants. Même pour un litre de lait pasteurisé vendu 1.40 franc en magasin, la hausse maximale justifiable serait de 7 centimes (**tab. 5**).

En peu de mots, les consommateurs suisses peuvent acheter à bon compte des produits de très haute qualité, garants d'une sécu-

rité alimentaire, d'une production durable et du respect de l'animal. En outre, en tant qu'habitants de ce pays, les consommateurs profitent aussi de toute une série d'autres prestations d'intérêt général, fournies par l'agriculture suisse. Le chapitre suivant développera ce thème.

C3 LES PRESTATIONS DE L'AGRICULTURE SUISSE

Le secteur agroalimentaire constitue un facteur économique important pour la Suisse. L'agriculture en est un élément central. Elle produit des matières premières destinées à l'approvisionnement de la population indigène et à l'industrie agroalimentaire. A cette production viennent s'ajouter d'autres prestations en faveur de la collectivité, telles que l'entretien du paysage et des espaces de détente, la préservation des ressources naturelles et un rôle de moteur économique dans les régions rurales ou isolées. Ces prestations non marchandes et multifonctionnelles sont rémunérées au moyen de paiements directs.

La première partie du rapport s'est penchée sur les intrants de production que le secteur agricole doit se procurer à l'extérieur (flux entrants). Ce chapitre entend à présent faire un gros plan sur les prestations

«On ne peut différencier paysage agricole et paysage cultivé. Ce sont deux visages de l'espace vital. L'espace rural est marqué par le travail de l'homme, ce qui est d'une importance capitale du point de vue culturel.»

Mario Botta, architecte

fournies par l'agriculture (flux sortants). Les produits issus de l'agriculture peuvent prendre la forme de biens marchands ou non marchands. Le terme «biens marchands» désigne l'ensemble des produits commercialisables, tels que des matières premières, des denrées alimentaires et des fourrages dans le cas de l'agriculture. La production de ces biens implique d'autres prestations non commercialisables, telles que la biodiversité, des espaces de détente et bien d'autres choses encore. En tout état de cause, il s'agit de





prestations que la population revendique, mais qu'elle ne peut pas directement acheter. Par conséquent, les subsides alloués à l'agriculture poursuivent aussi des objectifs sociaux, à la fois incorporables à la production ou à la prestation d'un service. Alors que les biens marchands sont payés par les consommateurs, ce sont les pouvoirs publics qui assurent la rémunération des biens non marchands qui résultent de l'activité agricole. La rétribution de ces services rendus à la collectivité s'effectue au moyen de paiements directs.

Le fait d'allouer des fonds publics au financement de services d'intérêt général suppose une reconnaissance préalable du caractère multifonctionnel de l'agriculture. En Suisse, la multifonctionnalité de l'agriculture constitue un pilier de la politique agricole depuis les années 90. Le présent chapitre a pour

objectif d'étudier les effets et la valeur des prestations du secteur agricole. Dans un premier temps, il sera question de donner une classification et une définition des

«La protection de la nature peut la plupart du temps compter sur le soutien des paysans; un changement d'attitude a eu lieu. Mais la politique agricole doit faire en sorte de stopper le recul de la diversité biologique.»

Silva Semadeni, présidente de Pro Natura

prestations multifonctionnelles. Ce chapitre comprendra ensuite une tentative d'évaluation quantitative et qualitative de ces prestations. L'évaluation s'en tiendra au qualitatif pour les quelques prestations qui ne sont pas mesurables sur un plan quantitatif.

Les prestations multifonctionnelles de l'agriculture suisse

Avant d'entrer dans le détail, quelques précisions préalables s'imposent en ce qui concerne les prestations multifonctionnelles.

Toutes les prestations de l'agriculture sont a priori équivalentes et fournies par tous les sites à vocation agricole. L'effet concret d'une prestation dépend toutefois forte-

ment du site en question. L'évaluation des effets bénéfiques des prestations agricoles sur l'ensemble de la société est une démarche complexe. Souvent, elle ne s'intéresse qu'à la valeur marchande de la production de biens et ne tient pas compte de la valeur en résultant pour l'ensemble de la société. Un exemple: l'entretien des terres ne se limite pas à la production agricole. Sans production agricole, cette activité serait toutefois condamnée à disparaître, sauf peut-être sur les terrains de golf et les pistes de ski, et n'apporterait plus la diversité du paysage souhaitée.

Les théories et les polémiques concernant les prestations multifonctionnelles de l'agriculture et leur valeur ne manquent pas. L'OCDE fait partie des institutions qui étudient le sujet depuis longtemps. Dans un de ses rapports⁷, elle écrit qu'une définition doit comprendre les éléments suivants: Une agriculture multifonctionnelle repose sur des activités économiques qui produisent une grande diversité de prestations visant à répondre aux besoins de la société. Le deuxième élément se réfère aux biens non marchands évoqués plus haut. Outre l'absence d'un marché ou d'une vente de la prestation, c'est aussi le couplage qui rend

Tableau 6: Produits et effets de l'agriculture multifonctionnelle. Source: USP.

Produit	Effet
Paysage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien du paysage ■ Traits distinctifs du paysage (structure de l'espace) ■ Diversité du paysage
Environnement et écologie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entretien (qualité) et préservation des ressources naturelles (sol, eau et air) ■ Espèces animales et végétales, biodiversité, écosystèmes
Bien-être de l'animal	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ethique, traçabilité ■ Protection des animaux
Développement des régions rurales (qualité de vie)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Préservation des bases de vie, de travail et de production (infrastructure) ■ Espaces de détente ■ Culture et traditions ■ Occupation décentralisée du territoire / emploi
Production et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ■ Approvisionnement en matières premières et en énergie (denrées alimentaires, fourrages, énergie) ■ Vente directe et transformation de produits agricoles
Autres services	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agrotourisme ■ Encadrement social ■ Formation

⁷ OCDE, Multifonctionnalité. Elaboration d'un cadre analytique, Editions de l'OCDE, Paris, 2001.



une évaluation difficile. Dans la plupart des cas, les prestations censées répondre aux besoins de la société sont étroitement liées à d'autres activités. A titre d'exemple, la fénaison d'un talus ne produit pas de du foin; elle façonne un paysage, entretient une surface utile et protège le sol de l'érosion.

La réalisation de chacune de ces prestations, prise à part, aboutirait à un tout autre résultat, si elle n'était pas le produit d'une activité purement agricole. C'est pourquoi il s'avère difficile d'en distinguer les différents produits. Pour simplifier et en présenter les effets concrets, ce chapitre analysera néanmoins chaque produit dans le détail. Les produits de l'agriculture suisse, c'est-à-dire les résultats et les effets d'une agriculture multifonctionnelle, se laissent répartir en sept catégories distinctes: paysage, environnement et écologie, bien-être de l'animal, développement des régions rurales, production et sécurité alimentaire, autres services (tab. 6).

Paysage

La Suisse possède un paysage très varié, un patrimoine auquel la population se déclare très attachée⁸. Ainsi, les motifs préférés des cartes postales suisses sont des glaciers, des lacs, des montagnes, des forêts, des habitations ou encore le paysage rural. Ce dernier représente en effet plus d'un tiers du

⁸ Selon un sondage du journal Coopération, n° 30 du 22 juillet 2008, pour 39% des 516 personnes interviewées, le paysage est ce qu'elles apprécient le plus quand elles pensent à la Suisse (suivi de la sécurité pour 24% des participants).

⁹ Robert Huber, «Coûts du découplage de l'entretien du paysage», Revue Suisse Agric. 40 (2), p. 75-79, 2008. L'exemple de la région du Greifensee (ZH) montre que l'entretien coûterait 1340 euros par hectare.

territoire national. La diversité du paysage relève, pour ainsi dire, de la compétence directe des familles paysannes. Ce sont donc, en fait, seul 3% de la population qui se chargent de façonner près de 40% du paysage suisse en travaillant dans l'agriculture et l'économie alpestre. Suivant la région, le paysage est dominé par des montagnes, des collines ou des lacs (sur le Plateau). L'influence de l'agriculture sur le paysage et sa valeur varient d'une région à l'autre. Le paysage peut aussi changer au gré de la situation du marché. Quand les cultures céréalières perdent de leur intérêt au profit de la mise de bétail en pâturage, les champs

«Le tourisme et l'agriculture sont plus que jamais indissociables. L'authenticité, les traditions rurales et la proximité de la nature sont des éléments essentiels de la Suisse touristique.»

Jean-François Roth, président de Suisse Tourisme

cultivés se transforment en herbages. Un changement dans l'utilisation du sol ne reste jamais sans conséquence sur le paysage. Une étude réalisée sur les coûts du découplage de l'entretien du paysage estime qu'il coûterait environ 2150 francs⁹ par hectare de confier ce travail à un opérateur alternatif. Sur ce montant, presque deux tiers seraient destinés à la mise en valeur de la biomasse, un cinquième à l'entretien des éléments paysagers et un quart à l'utilisation de la surface. Les chercheurs en concluent que les coûts d'un entretien du paysage découplé de l'agriculture en région de plaine dépendraient avant tout du coût de la mise en valeur de la biomasse produite et, par conséquent, des prix sur le marché mondial. De ce fait, en cas de découplage, l'entretien du paysage se trouverait soumis aux conditions du marché mondial, ce qui entraînerait de profonds changements du paysage.

Les familles paysannes font partie intégrante du paysage. Elles travaillent dans un atelier exposées au regard du public. Il n'est donc pas étonnant que la population porte diverses attentes à l'égard du travail des paysans. Tandis que certains voudraient une nature sauvage en parfait contraste avec les villes, d'autres préféreraient des paysages cultivés et des espaces de détente aussi variés que possible. C'est dans ce contexte qui polarise toutes sortes d'intérêts que l'agriculture se doit d'évoluer. Lors d'un congrès qui s'est tenu en 2007 sur le «Tourisme proche de la nature – le point de vue économique»,

M. Eric Scheidegger du Secrétariat d'Etat à l'économie a estimé la valeur du paysage comme facteur de production à 71 milliards de francs suisses. Certes, il ne s'agit que d'une estimation à prendre avec prudence. Ce chiffre montre néanmoins qu'en Suisse le paysage est d'une valeur immense – par ses retombées économiques (p.ex. pour le tourisme) et sa symbolique émotionnelle et identitaire.

Ecologie et environnement

D'innombrables éléments de la faune et de la flore composent le paysage. Ces éléments qui constituent la base du paysage, de la nature et bien entendu de l'agriculture se trouvent en mouvement perpétuel. L'environnement se modifie avec les développements humains. L'activité agricole a acquis une grande influence dans ce contexte, que ce soit parce qu'elle préserve, entretient ou exploite les ressources naturelles. La





recherche permanente d'un équilibre, entre les exigences économiques inhérentes à la production et le défi écologique que repré-

Dans le cadre d'une étude¹⁰ commandée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), des chercheurs ont tenté de quantifier les effets

«Les citoyens sont disposés à payer davantage pour des aliments produits durablement et pour un paysage préservé. Ce qui nous offre la chance de vivre une cohabitation intéressante d'espaces ruraux et d'espaces urbains.»

Elmar Ledergerber, maire de Zurich

sente l'exploitation agricole des terres, est depuis toujours révélateur de l'antagonisme entre nature et agriculture.

Depuis le début des années 90, une législation très stricte régit tout ce qui a trait à la protection de l'environnement et l'écologie. Une très grande importance est attachée à la préservation des ressources naturelles, au maintien de la biodiversité et, de manière générale, à la durabilité écologique des activités agricoles. Aujourd'hui, toute exploitation voulant bénéficier de paiements directs est tenue de se conformer aux prestations écologiques requises (PER). Cela signifie que les exploitations agricoles peuvent uniquement se servir de produits phytosanitaires homologués, qu'elles doivent garantir un bilan de fumure équilibré, entretenir des surfaces écologiques de compensation, prévoir un assolement régulier, protéger le sol et prendre des mesures contre l'érosion. Pour créer des incitations supplémentaires, les agriculteurs peuvent aussi bénéficier de contributions écologiques ou éthologiques, de contributions d'estivage ou pour la protection des eaux. Ces incitations concourent à la préservation des ressources naturelles que constituent l'air, l'eau et la terre. Au total, 97% de la surface agricole est exploitée selon les PER. En outre, près de 10% des exploitations suisses pratiquent l'agriculture biologique selon des normes encore plus sévères.

hors marché (effets externes) de l'agriculture sur l'environnement. Il s'en dégage que le bénéfice net des effets externes devrait s'élever à environ deux milliards de francs durant la période couverte par la prochaine enveloppe budgétaire. Une exploitation durable des terres agricoles permet donc de préserver les ressources naturelles, le climat et la biodiversité.

Bien-être de l'animal

Outre à l'écologie, une grande importance est aussi accordée à la protection et au bien-être des animaux. A chaque occasion, les sondages indiquent que les consomma-

«Des produits de bonne qualité, frais et peu traités trouveront toujours preneur.»

teurs et la société sont très sensibles aux conditions de détention des animaux. Les attentes exprimées à ce sujet sont fortes. C'est pourquoi les dispositions suisses sur la détention d'animaux figurent parmi les plus strictes au monde. Le droit de la protection des animaux édicte des règles relatives aux constructions et aux aspects qualitatifs. Concernant les constructions, il pose des exigences concernant les étables où sont gardés les animaux, en stipulant, par exemple, l'espace à respecter par animal. Pour ce qui est des aspects qualitatifs, le droit fixe des conditions relatives aux soins des animaux, au climat de l'étable et à la distri-

bution d'eau et de fourrages. Par ailleurs, la législation prescrit que les détenteurs d'animaux doivent avoir accompli une formation agricole. Les dispositions en matière de protection des animaux permettent de garantir une détention respectueuse de l'espèce et conforme aux dernières avancées dans la garde d'animaux de rente.

De plus, beaucoup de détenteurs d'animaux participent de leur plein gré à un des programmes visant à instaurer des conditions de détention encore plus respectueuses ou débouchant sur l'octroi d'un label. Ces programmes appliquent des normes encore plus strictes que la loi. Ainsi, plus de 40% des producteurs se sont engagés à respecter les normes SST (systèmes de stabulations particulièrement respectueux des animaux). Plus de 70% des producteurs ont aussi adhéré aux normes SRPA (sorties régulières en plein air d'animaux de rente). A cela s'ajoute toute une série de programmes certifiés

Irma Dütsch, cuisinière

par une marque ou un label, comportant des exigences encore plus rigoureuses en matière de détention et d'alimentation.

En Suisse, la détention d'animaux doit aussi répondre aux exigences les plus élevées pour garantir la sécurité alimentaire. Il existe une panoplie de mesures à cet effet: réglementation très stricte des médicaments vétérinaires, absence d'OGM dans les fourrages destinés au bétail bovin, interdiction d'utiliser des hormones ou des stimulateurs

¹⁰ ECOSYS SA, Appréciation quantitative des externalités de l'agriculture suisse, Genève, 2000.



de croissance antimicrobiens, mise en place d'une traçabilité intégrale des animaux.

Grâce à ses normes rigoureuses, aux contrôles menés par des organes indépendants, aux programmes facultatifs et à l'excellent niveau de formation des détenteurs, l'agriculture suisse peut se targuer de jouer un rôle exemplaire à l'échelle mondiale dans les domaines du bien-être de l'animal et de la sécurité alimentaire.

«Après plus de 20 ans au service de la protection des animaux, je puis affirmer que la majorité des paysans fait preuve d'une grande compréhension pour le bien-être animal.»

Hansueli Huber, directeur de la Protection suisse des animaux

Développement des régions rurales

Tout comme les animaux, les êtres humains ont aussi besoin d'espaces de vie conviviaux. Dans un petit pays comme la Suisse, l'espace devient un bien rare. Le pays reste toutefois très attrayant grâce à sa diversité paysagère et culturelle. Compte tenu de la forte densité de petites et grandes agglomérations qui parsèment son territoire, la Suisse doit accorder beaucoup d'importance à l'entretien des ceintures vertes qui entourent les localités. En Suisse, les zones habitées, les surfaces cultivées et les espaces naturels sont assemblés dans des proportions idéales.

Les espaces de détente valorisent la Suisse comme lieu de vie ou destination touristique. Tant que l'agriculture productrice subsistera entre les rives du Léman et le lac de

Constance, on trouvera encore des terres cultivées le long du principal axe économique et industriel de Suisse, protégeant le pays contre un mitage progressif de son territoire.

Alors qu'en plaine, l'agriculture demeure une alternative importante au bétonnage, à la montagne, les paysages cultivés constituent un atout majeur du tourisme et des activités apparentées. Dans son rôle d'élément fonda-

mental de la chaîne alimentaire, l'agriculture maintient des emplois dans les régions rurales et reste, à côté du tourisme, le principal employeur dans les régions de montagne. De ce fait, les familles paysannes contribuent de manière essentielle à une occupation décentralisée du territoire et au développement des régions rurales. Une étude¹¹ réalisée par l'Institut d'économie agraire de l'EPF de Zurich montre que l'agriculture contribue à l'occupation décentralisée du territoire dans 12,4% de toutes les communes du pays. Dans

«L'agriculture suisse contribue notablement à l'approvisionnement de la population en produits alimentaires de haute qualité. Le maintien du potentiel de production des sols et du savoir-faire en matière de production et de transformation est d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire.»

Gisèle Girgis-Musy, déléguée à l'approvisionnement économique du pays

50% des 230 communes suisses, l'agriculture joue même un rôle décisif dans le peuplement de ces localités. Par conséquent, dans les régions menacées par l'exode rural, l'agriculture freine le départ des populations vers des régions plus prospères. Il s'agit ici surtout de communes situées autour du massif du St-Gothard, dans le Jura et aux Grisons.

Dans les régions précitées et, en général, à la campagne, les familles paysannes exercent souvent des fonctions politiques et sociales importantes. Que ce soit dans la vie associative, dans la politique locale ou au village, les familles paysannes constituent un maillon essentiel de la vie sociale. Au même titre, elles jouent un rôle décisif dans la préservation du patrimoine culturel. La paysannerie se trouve à l'origine de nombreuses traditions et coutumes. Pour ne citer que quelques exemples¹²: le Marché aux oignons à Berne, les montées à l'alpage, les cortèges aux lanternes de navets, les marchés de bétail, les chants du soir ou les combats de vaches d'Hérens.

- Le Marché aux oignons (Zibelemärit) est la tradition la plus populaire de la capitale fédérale. On y trouve des légumes et d'autres produits. Les oignons, présentés sous forme de tresses de toutes les grandeurs, sont bien sûr le produit le plus vendu à cette occasion.
- C'est à la mi-mai que se déroule la montée à l'alpage en de nombreux endroits. Les hommes et les bêtes quittent la vallée pour passer l'été à l'alpage. Il s'agit d'une journée importante dans l'année du paysan et des bergers, auxquels sont

confiés les troupeaux. Tout est parfaitement orchestré: le déroulement du cortège, les couleurs des costumes et le tintement des sonnailles. Au fil du temps, la montée à l'alpage est devenue une fête haute en couleurs qui attire aussi des gens venus de loin. A l'origine, ce magnifique spectacle était un rituel censé pro-

¹¹ Rieder P., Buchli S., Kopainsky B., Exécution du mandat constitutionnel par l'agriculture, compte tenu de sa contribution à l'occupation décentralisée du territoire, EPF Zurich, 2004.

¹² http://folklore-europaea.uni-freiburg.de/select.php?selectstatus=1&teiler=84&eingabe_e=&lang=fr, consulté le 6 août 2008





téger les troupeaux du malheur durant l'estivage. L'économie alpestre permet de freiner le reboisement croissant des Alpes suisses, de protéger les vallées des avalanches et de rendre des sites en altitude accessibles aux touristes.

simples. Une tradition encore bien vivante du pays d'Appenzell jusqu'en Valais¹³: durant l'estivage, les bergers chantent leur prière du soir en se servant d'un entonnoir à lait comme porte-voix. Au mois de juillet dernier, en ville

«De par ses activités complètes, un domaine agricole relie l'habitat et le travail, l'extérieur et l'intérieur. Et la présence permanente d'interlocuteurs y garantit un vaste espace de développement et d'épanouissement pour les personnes souffrant d'un handicap mental.»

Walter Bernet, président central d'insieme

- Entre la fin octobre et la mi-novembre (suivant l'avancement des récoltes), dès la tombée de la nuit, il est possible d'assister à des cortèges aux lanternes de navets (Räbenlichterumzüge). Les enfants taillent toutes sortes de figures dans des navets récoltés et évidés peu de temps avant le défilé, qu'ils décorent d'une bougie et accrochent à un petit bâton. Durant le cortège, les enfants entonnent des chants, souvent accompagnés d'un harmonica.
- Le deuxième week-end d'août, le chef-lieu des Franches-Montagnes se transforme en capitale des amateurs de chevaux. Année après année, le Marché-Concours national de chevaux, qui combine foire, fête populaire et concours hippiques, attire 20 000 personnes à Saingelégier.
- Au printemps et en automne, des marchés de bétail et des expositions ont lieu en de nombreux endroits (p.ex. la BEA à Berne ou l'OLMA à St-Gall, pour ne citer que les deux plus grands rendez-vous).
- Dès que la journée de travail touche à sa fin à l'alpage et qu'il commence à faire nuit, on peut entendre les chants du soir (Alpsegen). Il s'agit d'une prière du berger, composée de mélodies et de textes

de Berne, un Alpsegen fut chanté chaque soir à 21 heures pendant une semaine.

- Chaque printemps, lors de la montée à l'alpage, les vaches de la race d'Hérens luttent entre elles avec acharnement, corne contre corne. Les vaches ne sont pas dressées, ces affrontements sont naturels. La plus forte de toutes, la «Reine», marchera pendant l'été en tête du troupeau. Cette aptitude a donné naissance à l'organisation des «combats de Reines», qui attirent de très nombreux éleveurs et spectateurs passionnés. Ces combats ont lieu en plaine ou sur le coteau avant la montée à l'alpage et sur les alpages. Les vaches sont emmenées par groupes, répartis en fonction de l'âge et du poids, sur une aire gazonnée, relativement plate. Là, elles choisissent elles-mêmes leurs adversaires successifs. Elles arrêtent le combat dès que la vaincue se détourne. La gagnante s'en ira affronter une autre. Les blessures au cours de ces combats sont très rares.¹⁴

Les traditions et coutumes décrites ici sont souvent associées au tourisme, mais elles s'avèrent aussi être l'expression de l'attachement de la population à sa patrie. Le folklore

paysan s'intègre aujourd'hui souvent dans l'art et la culture modernes (pour ne citer que l'exposition des «vaches urbaines» à Zurich ou la comédie musicale «Heidi»). Même si la Suisse se mue en métropole, l'agriculture y gardera un rôle important, non seulement pour rendre la vie des habitants plus agréable, mais encore pour consolider l'identité de la population.

Production et sécurité alimentaire

Les familles paysannes de Suisse produisent une grande diversité de denrées alimentaires de haute qualité. Que ce soit à l'étagère des magasins, sur les places du marché des villes et des villages ou encore au restaurant, les consommateurs ont toujours le choix parmi une large variété de produits sains et succulents. Pommes ou rhubarbe, fromage de chèvre ou côtelette de veau, blé dur ou seigle, en passant par les carottes et le chou rouge: il est toujours possible de trouver des produits de saison en Suisse. Le fait de disposer d'une gamme fournie de produits alimentaires constitue un élément essentiel de la sécurité alimentaire.

La production des familles paysannes assure un degré d'auto-provisionnement de presque 60% au pays, permettant en même temps à la Suisse de conserver assez de surfaces cultivables à long terme. Il serait inadmissible que le pays subisse une interruption de l'approvisionnement en eau potable et en denrées alimentaires. Selon l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), l'approvision-

¹³ Kamber W., Betruf – Sennengebet – Alpsegen, Land + Leben, n° 7, juillet 2007, p. 24–26.

¹⁴ <http://www.reines.ch/index.php?menu=combat&langue=fr>, consulté le 6 août 2008



nement doit rester assuré pendant au moins 6 mois à 100% en cas de crise. Il table sur une consommation équivalant à 3000 kcal et à 2,5 litres de boisson par jour pour une personne adulte. En outre, l'OFAE s'efforcerait de garantir un approvisionnement en denrées saines et équilibrées sur le plan nutritionnel. Lors d'une crise, les réserves obligatoires (céréales, sucre, huiles et graisses alimentaires) couvriraient les besoins de la population suisse pendant quatre mois. Grâce à des produits frais (lait, viande, fruits et légumes) et des importations supplémentaires, les consommateurs pourraient même conserver leurs habitudes alimentaires pendant six mois.¹⁵

«Aventure sur la paille et Vacances à la ferme sont un enrichissement bienvenu de l'offre touristique suisse. Mais ces activités doivent être authentiques et permettre d'accéder à la paysannerie réelle.»

Guglielmo L. Brentel, président d'hotelleriesuisse

Selon une étude sur la «Contribution de l'agriculture à la sécurité de l'approvisionnement»¹⁶, c'est le maintien du potentiel de production qui s'avérerait décisif pour assurer, à moyen et long terme, la filière d'approvisionnement. En ce sens, les familles paysannes contribuent de façon essentielle à assurer l'approvisionnement de la population suisse en cas de crise.

Autres services

Les familles paysannes ne cessent d'étendre leurs activités à de nouveaux domaines, bien que ces derniers restent étroitement apparentés à la garde d'animaux de rente, à la production végétale et à l'exploitation agricole des terres. La palette de prestations para-agricoles va de l'agrotourisme à la prise en charge de personnes à la ferme, en passant par la vente directe et la production d'énergie.

L'agrotourisme permet d'élargir l'offre touristique des campagnes. Une offre comme «Vacances à la ferme» s'avère idéale pour vivre la nature. C'est précisément le fait que

vivant avec un handicap. Depuis sa fondation en 1994, les placements assurés par l'association se multiplient et devraient bientôt franchir la barre des 100 personnes.

Une autre manière de voir les choses se présente aussi aux consommateurs séduits par la vente directe à la ferme. Ils peuvent voir où et comment leurs denrées alimentaires sont produites et faire connaissance avec les agriculteurs. En assurant la production et la vente de produits et de spécialités à la ferme, les agriculteurs augmentent leur création de valeur et entretiennent de précieux contacts avec la population.

les familles paysannes continuent leur travail «habituel» de production agricole qui procure à cette formule un caractère authentique et aussi attrayant. Cette offre rencontre un grand succès et compte entre-temps plus de 100 000 nuitées par an.

Outre des offres touristiques et des services d'entretien du paysage, les familles paysannes proposent aussi des structures sociales solides. La communauté de vie à la ferme constitue un environnement idéal pour des personnes ayant besoin d'encadrement. Des adolescents et des jeunes adultes en rupture sociale ou en situation de handicap, des personnes âgées, voire très âgées nécessitant une prise en charge sont accueillis et intégrés à la ferme et bénéficient ainsi d'une nouvelle perspective. L'association Agriculture et Handicap (AeH) a connu une évolution très positive des placements de personnes

¹⁵ <http://www.bwl.admin.ch/themen/00507/00513/index.html?lang=fr>, consulté le 4 juillet 2008

¹⁶ Hättenschwiler P., «Contribution de l'agriculture à la sécurité de l'approvisionnement», Revue suisse Agric. 40 (2): 69-72, 2008.





C4 CONCLUSION

L'agriculture suisse a son prix pour les consommateurs et les contribuables. Le rapport entre investissement et rendement présente toutefois un bon équilibre.

L'agriculture coûte de moins en moins cher

Aujourd'hui, moins de 3% des dépenses consenties par les collectivités publiques (Confédération, cantons et communes) sous forme de paiements directs et d'autres aides sont destinées à l'agriculture. Le secteur primaire constitue ainsi un des plus petits postes sur l'ensemble des dépenses publiques. Par conséquent, le degré de soutien accordé à l'agriculture diminue, même si les prestations fournies restent constantes. Les exploitations agricoles continuent de réaliser l'essentiel de leur revenu grâce à la vente de produits. Ces derniers parviennent aux consommateurs après avoir passé par les secteurs situés en aval de la production agricole, à savoir la transformation et la commercialisation. Souvent jugés excessifs, les prix en magasin sont la cible de nombreuses critiques. A ce sujet, il convient de rappeler que les prix des matières premières agricoles ne représentent qu'une petite fraction du prix final payé par les consommateurs. En outre, les gens ont tendance à oublier qu'un ménage moyen consacre tout juste 8% de son budget à l'alimentation, un part qui reste bien modeste en regard de l'ensemble des dépenses d'un ménage. La part du budget consacrée à l'alimentation n'a cessé de baisser au cours des dernières années. En même temps, les consommateurs suisses bénéficient du meilleur pouvoir d'achat au monde, de par leurs salaires élevés et une

charge fiscale qui s'avère comparativement modérée. Bien que les prix de l'alimentation soient 30% à 50% plus élevés qu'à l'étranger, ils n'absorbent pas pour autant une part disproportionnée du budget disponible des ménages. Les prix relevés à l'étranger varient fortement. Ils atteignent le niveau suisse dans de nombreux domaines. Dans des pays nordiques comme la Norvège ou l'Islande, ils le dépassent même de loin. Pays des prix cassés par excellence, l'Allemagne constitue plutôt une exception dans ce contexte, même si les prix des fruits, des légumes et de certains produits laitiers sont désormais presque comparables à ceux pratiqués en Suisse. D'importantes différences de prix subsistent encore pour la viande. En résumé, on retiendra que, ces dernières années, la ponction des contribuables et des consommateurs est devenue de plus en plus faible et qu'elle dépend aujourd'hui davantage des capacités financières de ces derniers.

Une multitude de prestations multifonctionnelles à la clé

Par ailleurs, il paraît important de rappeler que l'agriculture suisse fournit une multitude de prestations en contrepartie des dépenses qui sont consenties en sa faveur. Il s'agit d'une part de produits commercialisables, tels que des denrées alimentaires ou des matières premières destinées à l'industrie agroalimentaire ou à la production d'énergie. Il s'agit aussi de nombreux services, tels que la vente directe, des offres agrotouristiques ou des prestations de prise en charge sociale. A la production de matières premières alimentaires viennent s'ajouter des prestations non marchandes, telles que l'entretien du paysage et des espaces de détente, la préservation des ressources naturelles et

le rôle de moteur joué par l'agriculture dans la vie économique et sociale des régions rurales. La rémunération de ces prestations non marchandes d'intérêt général s'effectue au moyen de paiements directs alloués par les collectivités publiques. Ces subventions occupent une fonction vitale dans le secteur agricole. En effet, par rapports aux pays avoisinants, l'agriculture suisse souffre de handicaps économiques (coûts élevés, petites surfaces, relief accidenté) qu'il faut compenser sous une forme ou sous une autre. C'est pourquoi ce soutien financier contribue à la préservation des bases indigènes de production et, partant, de la souveraineté alimentaire du pays.

Conserver sa propre politique agricole et sa propre agriculture

L'agriculture suisse attache une très grande importance à une production durable et respectueuse de l'animal, à la qualité élevée des denrées alimentaires et de l'espace de vie offert par la Suisse. Le prix à payer par les contribuables et les consommateurs pour atteindre ces buts est tout à fait raisonnable. En dépit d'un mythe persistant, prétendre que l'agriculture coûte trop chère relève aujourd'hui d'une déformation de la réalité. Ce n'est pas par hasard que la raréfaction des matières premières de l'année dernière a non seulement fait monter les prix mais aussi l'estime portée à l'égard de la production agricole, notamment d'une production de proximité. Tout le monde doit manger! En tant que pays riche, la Suisse pourra, plus que tout autre pays, encore s'approvisionner partout dans le monde pendant longtemps. Pourtant, ce n'est qu'en conservant une politique agricole indépendante et sa propre agriculture que la Suisse se donnera les moyens d'influer de manière décisive sur la



qualité intérieure et extérieure de ses produits alimentaires. Calquées sur les attentes de la population suisse et des contribuables, les réformes agricoles des quinze dernières années furent guidées par trois impératifs: écologie, respect de l'animal et équilibre social. Il faudra éviter que ces acquis de la politique agricole suisse puissent être mis en péril à l'avenir, notamment par des accords défavorables pour la Suisse dans le cadre de l'OMC ou du libre-échange avec l'UE. Le créneau du secteur agroalimentaire suisse, ce ne sont pas les produits de masse bon marché, mais la bonne qualité à des prix raisonnables, ainsi que des spécialités destinées à une clientèle exigeante. C'est aussi ce que demandent les consommateurs suisses.





Partie A

Partie B

Partie C

Annexes





Partie D: Annexes

48

ANNEXE I: TABLEAU CONCERNANT LA PARTIE B

Tableau 7: Données présentées à la figure 8.

Source: Enquête sur la structure des salaires de l'OFS et dépouillement centralisé de la station ART Tänikon.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Plaine: revenu de référence	63 679	65 854	67 011	67 630	68 230	68 939	69 689	71 092
Collines: revenu de référence	57 485	60 885	61 954	62 434	62 988	63 085	63 772	64 520
Montagne: revenu de référence	53 779	55 129	56 097	56 934	57 439	58 188	58 822	60 204
Plaine: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	44 574	34 665	35 855	42 600	48 158	41 665	39 440	46 484
Collines: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	33 160	26 634	25 797	30 811	34 361	31 865	31 436	33 208
Montagne: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	22 877	18 495	18 355	24 818	25 375	26 855	24 483	26 561

Déduction faite de l'inflation avec l'indice des prix à la consommation (IPC) 2007=100

Plaine: revenu de référence	67 623	69 248	70 014	70 213	70 272	70 179	70 200	71 092
Collines: revenu de référence	61 046	64 023	64 731	64 819	64 873	64 220	64 239	64 520
Montagne: revenu de référence	57 110	57 970	58 611	59 109	59 158	59 235	59 253	60 204
Plaine: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	47 334	36 451	37 462	44 227	49 599	42 415	39 729	46 484
Collines: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	35 213	28 007	26 953	31 988	35 389	32 439	31 666	33 208
Montagne: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale	24 294	19 448	19 178	25 766	26 134	27 338	24 662	26 561



ANNEXE 2: FIGURES CONCERNANT LA PARTIE C

Figure 20: Les Suisses s'offrent un chocolat cher. Achat de chocolat meilleur marché et plus cher, en pour cent, prix par 100 gramme. Source: Institut d'études de marché IHA-GfK.

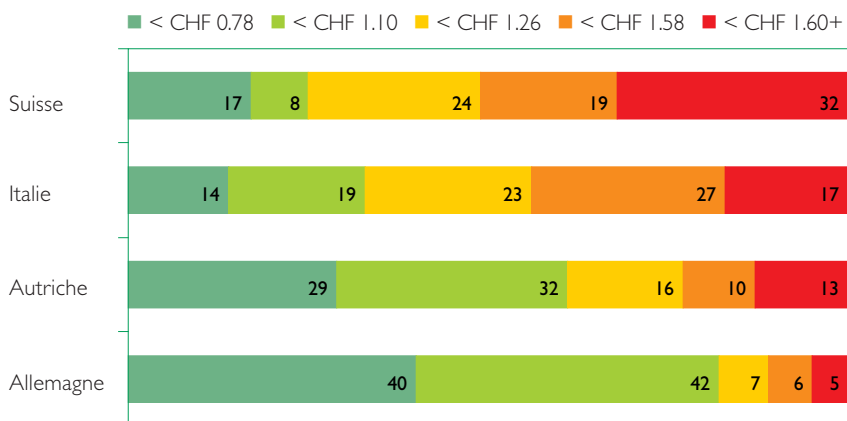
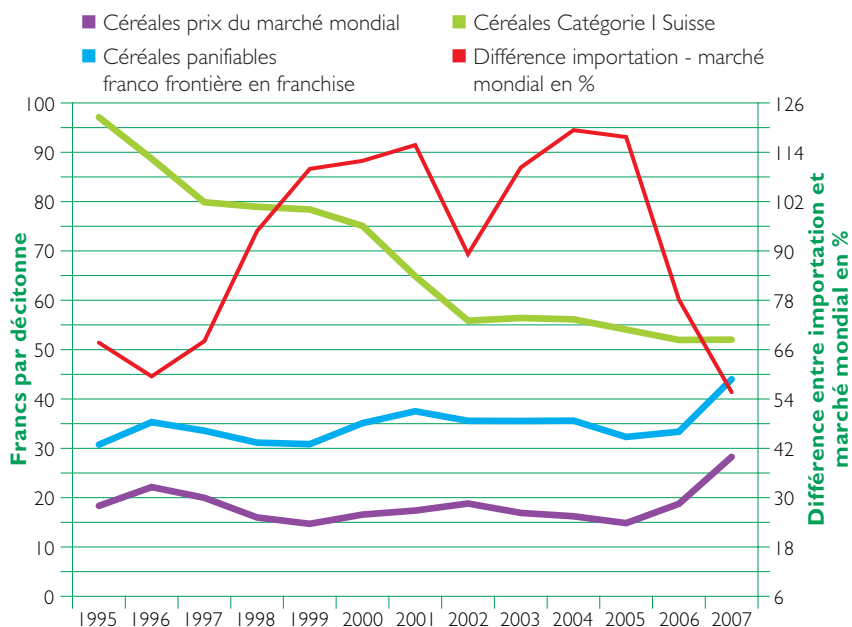


Figure 21: Céréales panifiables – prix à l'importation franco frontière en franchise, prix du marché mondial, prix des céréales suisses catégorie I et différence entre le prix à l'importation et le prix du marché mondial en pour cent. Source: USP.



Impressum

50

COLLABORATION AU RAPPORT DE SITUATION

Editeur / Diffusion

Union suisse des paysans
Laurstrasse 10
5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11
Téléfax 056 441 53 48
www.sbv-usp.ch
info@sbv-usp.ch

Direction du projet

Département économie et politique

Coordination du projet

Tamar Hosennen

Collaboration

Martin Brugger
Nadine Degen
Daniel Erdin
Karin Gafner
Silvano Giuliani
Nejna Gothuey
Anny Granges
Christophe Hauser
Sandra Helfenstein
Thomas Jäggi
Frédéric Ménétrety
Doris Neeser
Hans Rüssli

Imprimerie

Binkert Druck AG
Baslerstrasse 15
5080 Laufenburg
Téléphone 062 869 79 79
www.binkert.ch

Conception graphique

MACH Corporate & Werbung, 5401 Baden
Téléphone 056 204 01 20
www.machbaden.ch

Mise en page

Administration USP

Traduction

Traductions USP

Révision

Korrektorat Wort & Schrift, 5400 Baden
Téléphone 056 221 77 53

Photos

AGORA, Lausanne
BauernZeitung, Bern
Union Suisse des Paysans, Brugg
Fruit-Union Suisse, Zug

Prix

CHF 20.– par exemplaire
CHF 15.– dès 10 exemplaires
Prix hors TVA (2,4%) et frais d'envoi

Neutre pour le Climat
www.climatepartner.com
370-53213-1108-1001



Imprimé sur papier avec certificat FSC
pour la gestion durable des forêts.

